

RUPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques
Université Abderrahmane Mira. Bejaia.



Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion
Département sciences économique

Mémoire fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de master en sciences économiques
Option : Economie quantitative

Thème

*L'impact des dispositifs d'aide à l'emploi
sur le chômage (cas wilaya de Bejaia)*

Réalisé par:

Sahki Salma
Medjber Yasmina

Encadré par:

Mme MEHIDI Kahina

Jury:

Examineur : Mme Mechri

Examineur: Mr Rachid

ANNEE UNIVIRSITAIRE
2020-2021

Remercîments

Tout d'abord, nous remercions Dieu le tout puissant, qui nous a donné la force et la patience de pouvoir mener ce travail à terme.

Notre plus grande gratitude va à madame **Mehidi Kahina** notre encadreur, pour la confiance qu'elle nous a accordée dans la réalisation de notre projet de fin d'études.

Nos remerciements s'adressent à toutes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail, car sans lesquelles ce travail n'aurait pas pu arriver à son terme.

Nous remercions le directeur de l'ANEM de la wilaya de Bejaia. et **Mr Ait Ouaret Salim** responsable du service des statistiques au sein de l'agence ANEM de la wilaya de Bejaia.

Nous tenons à remercier le personnel de l'ANGEM de Bejaia qui nous a fourni les informations nécessaires à l'élaboration du présent mémoire.

Dédicace

Me voila à la fin de ce travail que je dédie à toutes les personnes qui comptent beaucoup pour moi.

*A ma très chère mère « **Karima** », quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai pointe te remercier comme il se doit. Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence a mes cotés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles.*

*A mon très cher père « **Larbi** » qui est un exemple pour moi, et qui m'a tout le temps aidée, encouragée et soutenue pour aller jusqu'au bout.*

*A mes très chers frères : **Yanis & Lyes***

*A mes très chers grands parents : **Saad & Idris***

*Ma chère tante : **cilia***

*Ma chère cousine : **Sonia***

A mes chers ami(e) sans exception surtout :

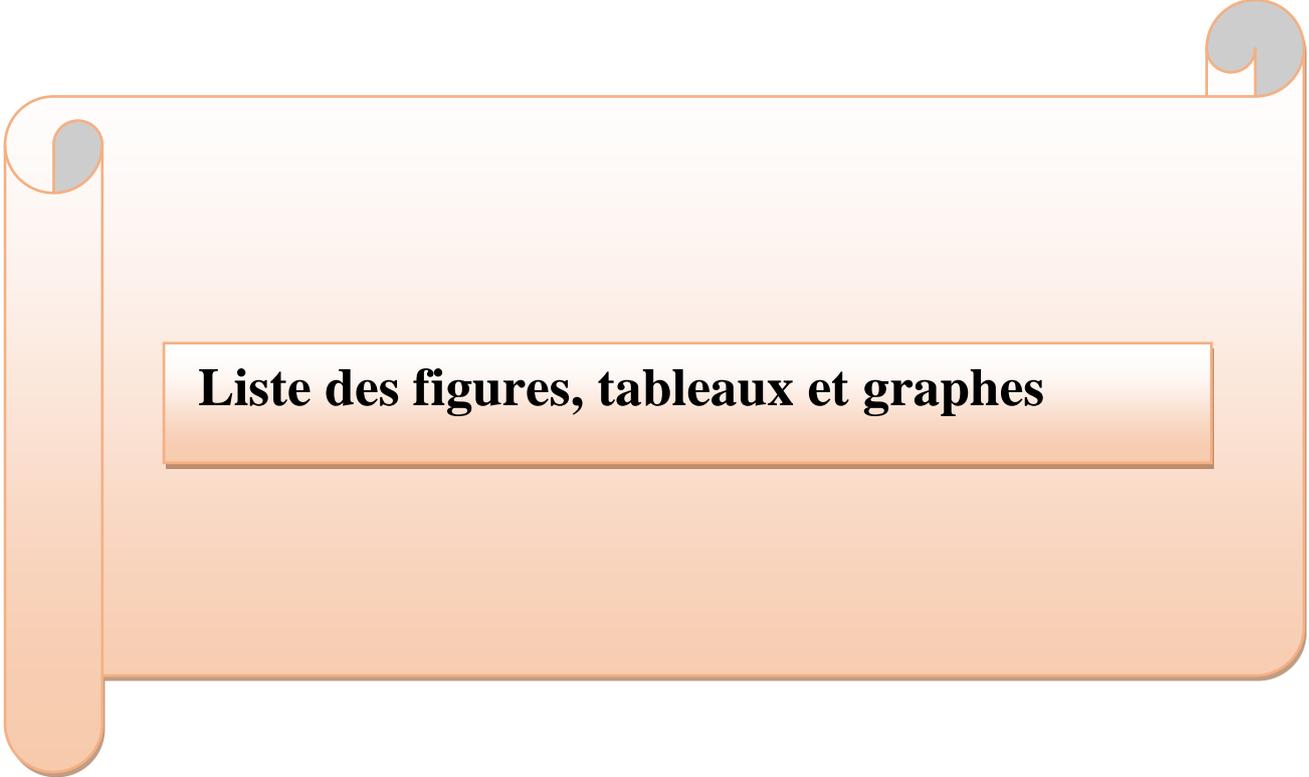
Slimane, Kahina, Amel, Kahina, Nawal, Souad.

Pour leur précieux soutien moral durant l'élaboration de ce travail.

*A ma chère binôme : **Yasmina***

Salma

Dédicace



Liste des figures, tableaux et graphes

Listes des figures

Figure N°1 : L'équilibre sur le marché du travail	9
Figure N°2: Les zones floues entre emploi, chômage et Inactivité.....	13
Figure N°3: Evolution du taux de chômage par groupe d'âge et sexe (2000-2016).....	36
Figure N°4: Evolution du taux de chômage selon le genre (2000-2016).....	38
Figure N°5: Principaux secteurs d'activité financés par le dispositif ANSEJ au 31/12/2017.....	55
Figure N°6: Impact emploi par secteurs d'activité « dispositif ANSEJ » 31/12/2017	56

Liste des tableaux

Tableau N°1: Evolution du taux de chômage en Algérie (1999-2017).....	35
Tableau N°2: Population en chômage et taux du chômage par groupe d'âge et sexe 2016.....	38
Tableaux N°3: Modes de financement proposés par l'ANSEJ.....	53
Tableaux N°4: Le financement triangulaire « ANSEJ »	54
Tableau N°5 : Le financement mixte « ANSEJ ».....	55
Tableau N° 06 : Test de racine unitaire sur LTXCH, LEMP, LTXINF.	79
Tableau N° 07 : Détermination du nombre de retard p.....	79
Tableau N°08 : Test de Granger.....	81
Tableau N°10 : Résultats de l'estimation du modèle VAR(1).....	82

Liste des graphes

Graphe N°1 : Evolution du taux de chômage dans la wilaya de bejaia (2005-2020).....	67
Graphe N°2 :Evolution du nombre d'emploi créés entre (2005- 2020)	68
Graphe N°3 :Type de l'aide accordée par l'ANGEM	69
Graphe N°4 : Répartition du nombre d'emploi créés selon le secteur d'activité.....	70
Graphe N°5 :Répartition des emplois créés selon le niveau d'instruction	71
Graphe N° 6 :Répartition des emplois créés selon le genre.....	72



Liste des acronymes

LES ACRONYMES

Abréviation	Signification
ADS	Agence de Développement Social
ALEM	Agence Locales de l'Emploi
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
CATI	Centre d'Aide au Travail Indépendant
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminé
CFI	Contrat de Formation Insertion
CID	Contrat d'Insertion des Diplômées
CIP	Contrat d'Insertion Professionnelle
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CO	Conseil d'Orientation
CRE	Centre de Recherche d'Emploi
CS	Comité de Surveillance
CTA	Contrat de Travail Aidé
CTT	Contrat de Travail Temporaire
DIPJ	Dispositif d'Insertion Professionnel de Jeunes
EURL	Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limité
FNSEJ	Fonds National de Soutien des Jeunes
IBS	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
IRG	Impôt sur le Revenu Globale
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONS	Office National des Statistiques
PAO	Population Active Occupée
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PNR	Prêt Non Rémunéré

SARL	Société A Responsabilité Limitée
SNC	Société en Nom Collectif
TAP	Taxe sur l'Activité Professionnel
TTC	Toutes Taxe Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : le cadre théorique du chômage et de l'emploi	
Introduction	5
Section 1 : les fondements théoriques du chômage	6
Section 2 : aspects théorique de l'emploi	15
Section 3 : les politiques de l'emploi.....	22
Conclusion	30
Chapitre 2 : la contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie	
Introduction	32
Section 1 :l'étude de l'emploi et le chômage en Algérie.....	33
Section 2 : dispositifs relevant du ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale	45
Section 3 : les dispositifs relevant du ministre de la solidarité nationale et de la famille	58
Conclusion.....	.64
Chapitre 3 : étude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia	
Introduction	66
Section 1 : analyse descriptive de la création d'emploi par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia	67
Section 2 : cadre théorique du modèle VAR.....	.72
Section 3 : estimation et interprétation des résultats.....	.77

Conclusion	85
Conclusion générale	86
Bibliographie	89
Table des matières	
Annexes	

Introduction générale

Introduction générale

Suite à la grande dépression des années 1930, le chômage devient par son ampleur l'un des problèmes sociaux et économiques les plus importants des pays. La détermination du niveau de l'emploi devient également avec cette crise économique l'une des questions les plus fondamentales de la réflexion économique.

La théorie keynésienne défend un chômage involontaire qui serait dû au manque d'une demande anticipée de produits ou services sur le marché, par conséquent, les solutions à ce problème ne devraient être recherchées sur le marché du travail, mais plutôt sur le marché des biens et services ou sur le marché de la monnaie. En effet, Keynes critique la vision néoclassique, selon lui la monnaie n'est pas neutre, elle est demandée pour le motif de transaction de précaution et pour des raisons de spéculation. L'équilibre de plein emploi, dans la théorie Keynésienne, serait atteint grâce aux interventions de l'Etat par le maintien de la demande à un niveau suffisant permettant la création d'une situation de plein emploi sans pour autant générer d'inflation.

Quant aux néoclassiques, ils acceptent l'idée qu'un chômage existe même si le salaire est à son niveau d'équilibre, mais celui-ci est de nature « volontaire ». La vision néoclassique considère que le travail est une marchandise comme une autre qui s'échange sur un marché de concurrence pure et parfaite et dont le prix qui est le taux de salaire réel fluctue en fonction de l'offre et de la demande entre agents économiques rationnels.

Contrairement aux théories keynésiennes et néoclassiques, le chômage, selon la théorie marxiste, est apparu avec le capitalisme. Karl Marx s'intéresse à la valeur de la force du travail à la plus-value, ainsi qu'à l'exploitation des travailleurs par le capitalisme. Ainsi, le passage et la transition vers le système socialiste ou communiste serait la solution du chômage.

Malgré que les visions des théories évoquées ci-dessus soient divergentes, elles ont un objectif commun qui est la recherche de solutions au problème du chômage et la création d'une situation de plein emploi et d'équilibre sur le plan macroéconomique.

L'économie Algérienne, à l'instar des autres économies dans le monde, est confrontée au problème du chômage. Ce phénomène était la conséquence directe de la transition à l'économie de marché et du plan d'ajustement structurel. En effet, le contre choc pétrolier de 1986, a clairement marqué une rupture dans la tendance de croissance accélérée qu'a connue l'Algérie pendant la période de planification centralisée, engendrant ainsi, une crise économique sans précédent. Dans le but de remédier à cette situation, les pouvoirs publics ont engagé une série de réformes d'inspiration libérale qui ont été complétées par la signature du

Introduction générale

plan d'ajustement structurel en 1994. Ce dernier comportait, entre autre, la suppression des subventions, la privatisation des entreprises étatiques et la libéralisation des prix et des échanges. Ces mesures ont engendré beaucoup de licenciement et la faillite de plusieurs entreprises, faisant apparaître le chômage. Cette situation s'est coïncidée avec une forte croissance démographique, une faiblesse du niveau technique de la population et une exclusion des femmes au sein de la société.

Devant cette situation et dans le but de réduire la pression sur le marché de travail, les pouvoirs publics algériens ont mis en place une série de politique de promotion et d'aide à l'emploi dans le cadre des programmes de relance économique. C'est dans ce contexte qu'un ensemble de dispositifs permettant, aux porteurs de projets, la création de leurs propres entreprises, a été mis en place.

Ces dispositifs sont : la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'agence national de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), Agence nationale d'emploi (ANEM), agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), l'agence de développement social (ADS). Ces organismes visent la promotion et l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi.

Bejaia, à l'instar des autres wilayas, a bénéficié de l'installation des agences des dispositifs d'aide à l'emploi. Ainsi, plusieurs projets ont été financés et de nombreuses micro-entreprises sont vues le jour. **Cette situation nous amène à nous interroger sur la contribution de ces dispositifs, notamment l'ANGEM à la création d'emploi dans la wilaya de Bejaia.**

L'objet de ce travail est de mettre en exergue l'impact du dispositif ANGEM sur le taux du chômage dans la wilaya de Bejaia.

Notre travail est basé sur l'hypothèse suivante :

- **Le dispositif ANGEM a un impact significatif sur le taux de chômage.**

Pour bien mener notre travail, nous avons suivi une méthodologie basée sur la modélisation économique.

Afin d'apporter des éléments de réponse, nous avons structuré notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre intitulé « le cadre théorique et empirique du chômage et de l'emploi » aura pour objet la présentation du cadre conceptuel et théorique du chômage et de l'emploi, ainsi que la présentation des politiques d'emploi et leurs caractéristiques.

Introduction générale

Le deuxième chapitre dont le titre est « La contribution des politiques de l'Etat à la lutte contre le chômage en Algérie », sera consacré à la présentation de la situation du chômage en Algérie ainsi que les différents dispositifs d'aide à l'emploi.

Le troisième chapitre qui constitue la partie pratique de notre travail, sera consacré à l'évaluation de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux du chômage dans la wilaya de Bejaia. A cet effet, nous allons faire appel aux modèles vectoriels autorégressifs, où les données utilisées seront collectées au niveau de l'ANGEM, l'ANEM et la direction de l'emploi de la wilaya de Bejaia.

Chapitre 1

Le cadre théorique du chômage et de l'emploi

Introduction

Le terme « chômage » est apparu dans le dictionnaire dans les années 1870, mais c'est grâce à l'analyse théorique du marché du travail faite par Léon Walras en 1860 que la catégorie des chômeurs est séparée du reste de la population.

Ce phénomène économique et social représente le fléau le plus préoccupant des sociétés quel que soit leur niveau de développement. Il traduit la période d'inactivité qui caractérise une personne capable de travailler.

Le chômage a fait l'objet d'étude de plusieurs travaux théoriques et empiriques dans le domaine de l'économie. La vision classique considère que le marché du travail, comme tous les autres marchés, est capable de s'autoréguler c'est-à-dire, d'atteindre une situation d'équilibre où l'offre de travail est égale à la demande de travail, ainsi pour ces économistes le chômage est dû à un coût de travail, cette autorégulation est faite grâce à la flexibilité du salaire.

Selon les économistes keynésiens, le chômage est dû à l'insuffisance de la demande effective (demande en biens de consommation et en biens d'investissement anticipée par les entreprises), ainsi le niveau de l'emploi serait déterminé par la demande effective à savoir les anticipations des entreprises. En outre, et contrairement aux libéraux, le chômage keynésien est un chômage involontaire. En effet, les chômeurs accepteraient de travailler pour le salaire du marché, mais les entreprises n'embauchent pas, faute de débouchés. Le chômage correspond donc à un équilibre de sous-emploi.

Dans ce premier chapitre intitulé, le cadre théorique et empirique du chômage et de l'emploi, nous allons présenter le cadre conceptuel et théorique du chômage dans la première section, puis dans la deuxième, nous allons aborder le concept de l'emploi et ses différents types. Enfin la présentation des politiques de l'emploi, à savoir les politiques passives et actives, ainsi que leurs objectifs fera l'objet de la troisième section.

Section 1 : Les fondements théoriques du chômage

Cette section présentera spécifiquement la définition du chômage, analysera les principales théories de ce phénomène et les méthodes permettant de calculer le taux du chômage

1. Définition du chômage :

Le chômage au sens moderne de terme est construit entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Le concept auquel il donne lieu se constitue juridiquement et statistiquement et débouche sur une nouvelle catégorie sociale. Les préoccupations autour du chômage se traduisent par des normes internationales et des réflexions et sur le fonctionnement de l'économie en même temps que la création de l'organisation internationale du travail (OIT) en 1919 et tout au long de l'entre deux guerres .la définition du chômage continuera d'évoluer après la seconde guerre mondiale dans un contexte de quasi-plein emploi.

La définition du BIT, mise en cause depuis quelques temps doit trouver une nouvelle formulation en adéquation avec les transformations de l'emploi¹.

1.1 Définition générale du chômage :

Le chômage traduit un déséquilibre entre l'offre du travail émanant des salariés et la demande de travail émanant des employeurs².

Selon la définition du bureau international du travail (BIT), on désigne par le terme chômeur toute personne en âge et apte à travailler, qui répond aux conditions suivantes³:

- Etre sans emploi : cela signifie que la personne ne doit pas tout avoir travaillé, ne serait ce qu'une heure, durant la semaine de référence
- Etre en âge de travail
- Etre disponible a fin de prendre un emploi

¹Histoire de la définition du chômage. <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/cs127.pdf>, courrier un statistique n°127, mai Aout 2009, p05

²POURCER Patrice : (le chômage) éditions, Bréal, Paris, 2002, P 44

³Définition adoptée par le BIT en 1982

- Rechercher activement un emploi : avoir entrepris des démarches de recherche d'emploi.

1.2 Explication théorique du chômage :

Dans cette partie nous allons présenter les principales théories qui ont analysé le phénomène du chômage, à savoir la théorie néoclassique, keynésienne, en fin la théorie marxiste.

1.2.1 L'analyse néoclassique du chômage :

La vision néoclassique considère que le travail est une marchandise comme une autre qui s'échange sur un marché de concurrence pure et parfaite et dont le prix qui est le taux de salaire réel fluctue en fonction de l'offre et de la demande entre agents économiques rationnels, tout en ayant recours à l'analyse microéconomique et au raisonnement marginaliste, ainsi ce marché répond à un certain nombre de conditions :

- 1. L'atomicité :** un grand nombre des intervenants c'est-à-dire les entreprises en tant que demandeurs de travail et les chômeurs en tant qu'offreurs a peu d'influence par rapport à la dimension du marché et leurs comportements individuels n'a pas d'impact sur le prix et donc sur le fonctionnement du marché.
- 2. L'homogénéité du facteur travail :** en effet le travail demandé ou offert sur le marché est identique pour tous les agents ce qui permet une parfaite substituabilité entre les unités de travail.
- 3. La liberté d'accès :** sur ce marché la concurrence est pure et parfaite ce qui permet l'intervention de nouveaux offreurs et demandeurs sans aucune forme d'obstacle.
- 4. La transparence :** un salaire d'équilibre est déterminé sur le marché et tout offreur ou demandeur de travail dispose d'une information gratuite et correcte, ainsi étant bien informé, aucun demandeur de travail ne paie une rémunération plus élevée que le salaire d'équilibre de même, aucun offreur de travail ne propose ses services à un prix inférieur.
- 5. La mobilité :** le travail est parfaitement mobile d'un emploi à un autre, d'un secteur d'activité à une autre d'une région à une autre⁴

Deux principes importants sont à la base de la théorie néoclassique, la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say, cette loi montre que l'offre crée sa propre demande d'une façon automatique, du coup, l'économie ne peut jamais avoir de surproduction générale.

⁴Schoolmouv, le modèle néoclassique .<http://www.schoolmouv.fr> page consulté le 12_04_2021 à 21h :42

Le deuxième principe, de la théorie quantitative de la monnaie énonce que la monnaie est un simple moyen d'échange au niveau du marché, elle affecte seulement les prix qui se déterminent selon l'offre et la demande des quantités échangés.

Néanmoins, c'est le cout des facteurs de production et particulièrement le travail qui détermine la vraie valeur d'un bien.

- **L'offre et la demande du travail chez les néoclassiques :**

Pour les néoclassiques l'offre et la demande provient des ménages qui cherche de l'emploi, ce résultat d'analyse provient de l'arbitrage que fait les travailleurs entre le travail et le loisir⁵ dans ce cas l'individu doit sacrifier son temps du loisir pour travailler ,par conséquent ,il diminue son offre lorsque le salaire réel se traduit par une hausse de l'offre individuelle du travail, pour cela (l'effet de substitution :l'augmentation de salaire réel va permettre d'accroître le pouvoir d'achat du consommateur et implicitement ce dernier va progresser à un niveau plus élevé de la satisfaction par conséquent le consommateur sera poussé a travailler plus et à substituer .

- **L'équilibre sur le marché de travail :**

Selon les néoclassiques, la confrontation de l'offre globale et de la demande globale de travail aboutit à la formation d'un équilibre, cet équilibre permet de déterminer le niveau optimale de l'emploi et le salaire réel d'équilibre W/p , (W c'est le salaire nominal, P c'est le niveau des prix) alors il n'y aura pas de chômage.

Si le salaire réel d'équilibre est plus bas ou plus haute, un déséquilibre apparaîtrait :

- Plus bas, ce serait une insuffisance de main d'œuvre, car une partie des salaires n'accepteraient plus de travailler pour une rémunération jugée trop faible.
- Plus haut, ce serait le chômage, car les entreprises embaucheraient moins, alors même que l'augmentation du niveau des rémunérations attirait davantage des candidats sur le marché du travail.

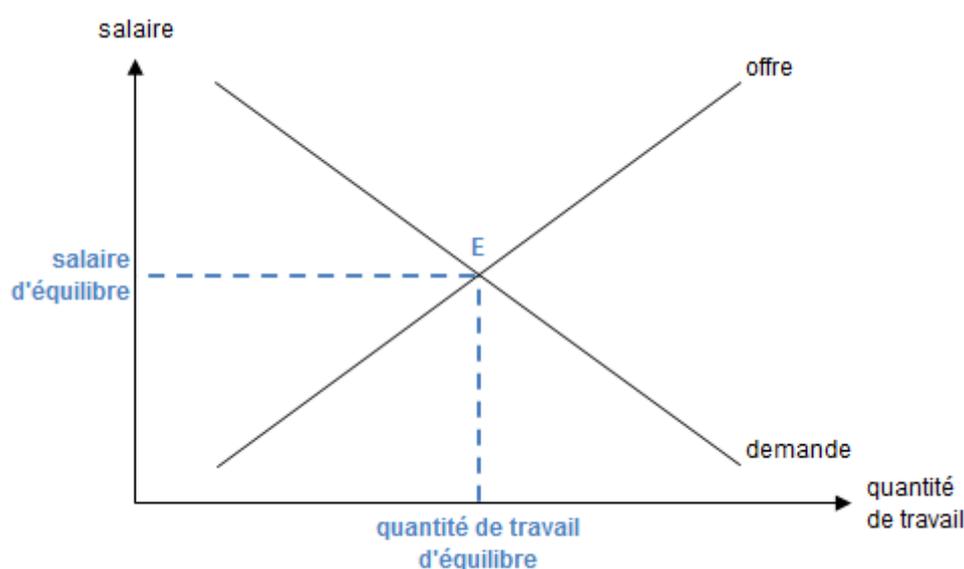
Pourtant, ce déséquilibre ne continuera pas longtemps grâce aux mécanismes du marché du travail suit à des forces internes aux systèmes, comme la flexibilité des prix, le système se

⁵REDOR DOMINIQUE (économie du travail et de l'emploi) Montchrestien, paris 1999 p 75

rééquilibrera. En conséquence, le chômage ne peut être que le volontaire⁶ provenant, des individus eux-mêmes, qui ne veulent pas travailler pour un niveau de salaire considéré faible.

Il n'existe qu'un seul point d'équilibre, (E) : c'est le point où le nombre de personnes souhaitant travailler correspond au nombre de personnes que les entreprises souhaitent employer, autrement dit, c'est le plein emploi. On se définit un certain niveau global de salaire réel (W_e/P_e) : salaire d'équilibre. Le chômage ne pourrait donc apparaître que si le salaire réel était supérieur au salaire, et demeurerait que si cet excès de salaire se prolongeait, l'offre du travail serait alors supérieure à la demande du travail. Il est régulé par son prix qui est ici le salaire réel (W/P) : rapport entre le salaire nominal et le niveau général des prix. Qui doit être égal à la productivité marginale du travail.

Figure 1 : l'équilibre sur le marché du travail



Source : [www.annotations.blog.free.fr/index.php?post/1989/02/25/les théories du chômage](http://www.annotations.blog.free.fr/index.php?post/1989/02/25/les%20th%C3%A9ories%20du%20ch%C3%B4mage)

1.2.2 L'analyse keynésienne du chômage :

Keynes propose une autre explication du chômage dans son œuvre intitulée la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie 1936, il montre que les chômeurs résultant de la crise économique de 1929 ne sont pas des chômeurs volontaires, et considère que les solutions aux problèmes du chômage ne devraient être recherchées sur le marché de travail, mais sur le marché des biens et services ou sur le marché de la monnaie.

⁶REDOR DOMINIQUE, op, cite, p 65

En effet, Keynes critique la vision néoclassique, selon lui la monnaie n'est pas neutre elle est demandée pour le motif de transaction de précaution et pour des raisons de spéculation.

Les causes du chômage sont liées à l'insuffisance de la demande effective qui se définit comme étant l'agrégation des anticipations sur les ventes futures qui déterminent le niveau de la production réelle ainsi, il peut dépendre comme par exemple :

- D'une insuffisance de la propension moyenne à consommer : la part du revenu d'un ménage qui est consacré à la consommation qui entraîne un faible niveau de consommation.
- D'une offre de monnaie trop faible qui implique un taux d'intérêt trop élevé et donc une insuffisance d'investissements privés.

Selon Keynes, aucun mécanisme économique ne se met alors naturellement en route pour mettre un terme à cette spirale, bien qu'elles diminuent les coûts des entreprises, les réductions des salaires sont inutiles, dans la mesure où elles limitent également le pouvoir d'achat des travailleurs et par conséquent le volume des ventes des sociétés, un taux de chômage élevé et dans cette optique, liés à la faiblesse de la demande.

Seule une intervention de l'Etat visant à diminuer les impôts ou à augmenter ses propres dépenses peut remettre l'économie sur la voie de plein emploi, le gouvernement doit veiller à maintenir la demande à un niveau suffisant pour créer une situation de plein emploi et la faire perdurer sans pour autant générer d'inflation.

1.2.3 L'analyse marxiste du chômage :

Contrairement aux théories keynésiennes et néoclassiques, Karl Marx s'intéresse à la valeur de la force de travail à la plus-value, ainsi à l'exploitation des travailleurs par le capitalisme

Selon lui, la valeur de la force de travail correspond au temps de travail nécessaire, son entretien et sa reproduction, le salaire et le prix est exprimé monétairement de la force de travail et que la plus-value⁷ est la différence entre la valeur créée par le travailleur pendant son temps de travail et la valeur de sa force de travail, tandis que l'exploitation de travailleur par le capitalisme vient de fait que celui-ci récupère son profit le temps du travail, du travailleur excède la valeur de sa force de travail, le rapport entre la part payée et la part non payée mesure le taux d'exploitation.

⁷Ibid.

Le capitalisme cherche à accroître ce taux en augmentant la durée de travail, son intensité et sa productivité

Pour Marx le chômage est apparu avec le capitalisme, pour éliminer ce phénomène il faut passer au système socialiste ou communiste :

Parmi les causes du chômage on distingue :

Pour les capitalistes le chômage est favorable il maintient le salaire à un niveau de subsistance, ce moyen est mis en œuvre pour baisser le salaire et maximiser leur profit.

- Des augmentations des productivités pour accroître la plus valeur relative
- En fin la surproduction.

1.3 Les typologies du chômage :

➤ Le chômage frictionnel :

Il correspond au temps écoulé entre la fin d'une activité et la reprise d'une autre activité professionnelle, ce chômage est lié au temps qui sépare deux emplois successifs. Il est en réalité et au de la de toute les contradictions, un chômage de plein emploi qui ne concerne que l'hypothèse d'un salarié qui quitte un poste pour occuper un autre poste qu'il est prochainement disponible .autrement dit il correspond aux personnes passent par une bref période de chômage entre deux emplois .

➤ Le chômage conjoncturel :

Ceci est le résultat d'un ralentissement plus ou moins soutenu de l'activité économique, lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, cela peut être la cause du chômage, on peut le considérer comme étant un chômage involontaire.

➤ Le chômage structurel :

Elle nécessite la subdivision du marché du travail en micromarché de bas ,considéré comme homogène mais plus au moins segmenté même en cas d'équilibre globale ou de l'offre excédentaire sur le marché .ce la s'explique par le fait que la structure de l'offre est inadaptée à celle de la demande qui ne peut être absorbé, soit a cause de la mobilité professionnelle insuffisant ,de la qualification de certaines contraintes .il est considéré comme le niveau de chômage minimum atteint par une économie quelque soit la conjoncture.

➤ **Le chômage saisonnier :**

Il concerne l'ensemble des activités qui se déroulent selon un cycle qui n'est pas constant dans le temps, ce type de chômage concerne les activités liées au tourisme, activités agricoles.

➤ **Chômage partiel :**

Ce type de chômage provient quand les activités de l'entreprise diminue anormalement, ce la obligera l'entreprise à réduire ses heures de travail.

➤ **Le chômage volontaire :**

Le chômage volontaire est du au refus libre ou forcé d'une unité de main d'œuvre ou forcé d'une unité de main d'œuvre d'accepter de travailler au salaire d'équilibre du marché. Dans le cas d'une concurrence pure et parfaite caractérisée par la flexibilité totale des salaires réels, l'interaction entre l'offre et la demande doit conduire à un équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, de sorte que les chômeurs ne peuvent être que volontaires.

➤ **Le chômage technique :**

Quand c'est une entreprise ne trouve pas les éléments nécessaires à la fabrication de ses produits ou lorsque ses fournisseurs n'arrivent pas à subvenir aux besoins de celle-ci, donc elle se trouve dans une situation d'inactivité forcée et contrainte de suspendre Son activité pour raison technique.⁸

1.4 Le halo du chômage :

Dés l'année 1980, la notion du « Halo » du chômage est apparue pour désigner les situations des personnes qui n'était pas comptabilisées comme chômeurs au sens BIT alors que, de fait leur situation s'apparierait à celle du chômage.

Plus généralement existent aux frontières des trois catégories (chômage, emploi, inactivité) des zones floue, ou il peut y avoir un écart entre la classification officielle et donc statistique d'une situation et sa réalité et ou la perception que l'on peut en avoir.

A la frontière du chômage et de l'inactivité, l'Insee recense les personnes sans emploi et souhaitant travailler qui ne sont pas considérées comme chômeurs, mais comme inactives aux sens du BIT car ne satisfaisant pas au à au moins un des deux critères (recherche active et disponibilité dans les deux semaines suivant l'enquête), parmi elles, les chômeurs découragés,

⁸IDRESK, ZABOTF : (le chômage et son traitement par la C NAC .CAS, CNACDE T.O mémoire de licence en science de gestion, ummto, 2005

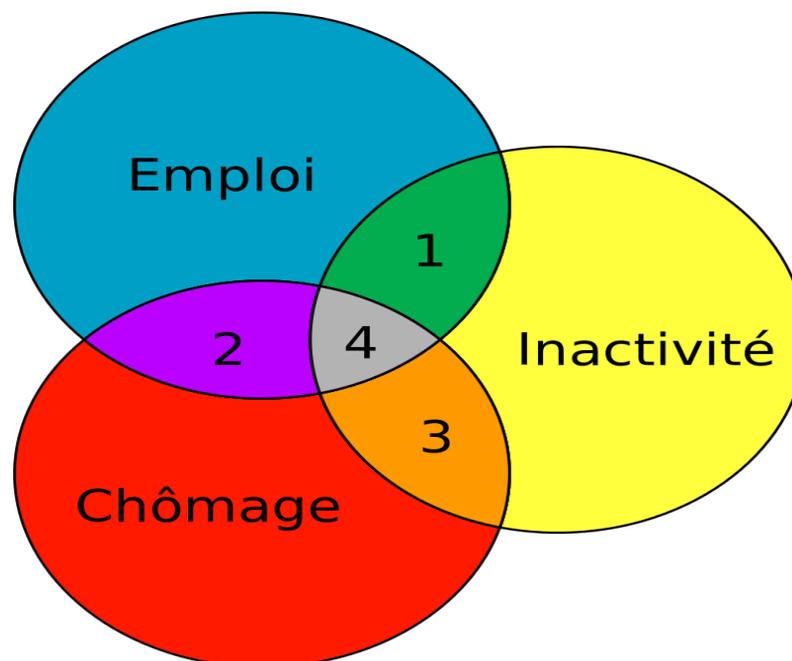
les travailleurs de plus de 50ans qui considèrent leur âge comme un obstacle majeur du retour à l'emploi.

A la frontière du chômage et de l'emploi, le sous emploi regroupe, selon la définition au sens du BIT « toutes les personnes pour vues d'un emploi salarié ou non, qu'elles soient au travail ou absente du travail, et qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité, et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail durant la période de référence ».⁹

Cette définition recouvre donc les personnes à temps partiel involontaire ou ayant involontairement d'un chômage partiel ou technique, du fait d'une baisse de l'activité de leurs entreprises, les personnes restant alors juridiquement employées par cette dernière.

On peut représenter ces situations dans le schéma suivant:

Figure 2 : les zones floues entre emploi, chômage et Inactivité.



Source : Jérôme Gautié, « le chômage », coll. Repéves, Ed, la découverte, 2015.

⁹www.Me khior.fr « le chômage »

- **Entre emploi et inactivité (1) : travailleur à temps partiel volontaire ou bénévole** dans une association.
- **Entre chômage et emploi (2) :** travailleur à temps partiel involontaire ou travailleur au noir recensé comme chômeur.
- **Entre chômage et inactivité (3) :** chômeur découragé, demandeur d'emploi en stage de formation ou chômage faisant de fausses déclarations sur sa disponibilité.
- **Entre emploi chômage et inactivité(4) :** certaines personnes ne sont pas prises en compte dans aucune des trois catégories, comme : les travailleurs clandestins et les employés au noir.

1.5 Mesure du chômage :

Pour mesurer le chômage, il est nécessaire de compter ce qui n'exerce pas le travail pas alors qu'ils veulent travailler, beaucoup de difficultés de mesure peuvent apparaître lorsqu'il faudrait isoler les individus qui travaillent de ceux qui voudraient travailler.

Afin de calculer le taux de chômage, il faut donc distinguer la population active de la population inactive, ainsi que le simple objectif et la recherche d'emploi qui se traduit par l'accomplissement de différentes démarches tels que l'inscription à l'organisme public gérant les offres et les demandes d'emploi.

Avant de présenter la méthode qui permette de mesurer le taux de chômage il est donc nécessaire de définir certains concepts.

➤ **La population active :**

Elle regroupe toutes les personnes en âge de travailler disponible sur le marché de travail, soit occupant un emploi ou au chômage. On exclut donc de la population active les personnes ne cherchant pas un emploi comme les étudiants ou personnes au foyer.

➤ **La population active occupée :**

Comprend toutes les personnes, en âge de travailler, qui travaillent au moment de l'enquête ou du recensement, qu'elles soient salariées ou alors compte.

Sont comptabilisés parmi les actifs occupés : les personnes en congé maladie (moins d'une année) ou en formation, les stagiaires rémunérés de l'entreprise,.....

La durée de travail doit être d'une durée d'une heure ou moins BIT.

➤ **La population au chômage :**

Ce sont les personnes en âge de travailler, qui déclarent être sans emploi, qui recherchent un emploi et sont disponibles pour l'occuper.

➤ **La population inactive :**

La population inactive comprend l'ensemble des personnes qui ne fait pas une activité rémunérée ou qui n'en cherchent pas activement.

➤ **Le taux de chômage :**

C'est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives, il est calculé en moyenne sur le trimestre (taux de chômage trimestriel) ou sur l'année (taux de chômage annuel)

Taux de chômage = nombre de chômeurs / nombre de personnes actives.

Section 02 : Aspect théorique de l'emploi

Dans cette section, nous allons commencer par définir l'emploi, Ensuite nous présentons les différentes caractéristiques et type d'emploi. Ainsi que la méthode de calcul du taux d'emploi et taux d'activité et les différentes théories d'emploi.

1. Notions d'emploi :

Dans son sens le plus courant, l'emploi définit l'exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée par un salaire, un traitement (dans la fonction publique) ou des honoraires (pour les indépendants). Il est alors régi par un contrat signé entre un employeur et un employé¹⁰.

Donc un emploi est défini comme un contrat passé entre deux parties, l'employeur et l'employé pour la réalisation d'un travail contre rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour un travailleur indépendant, la réalisation de multiples contrats implicites ou explicites dans le cadre de l'exercice d'une profession.

La rémunération de l'emploi peut prendre plusieurs formes, parmi lesquelles nous citons :

- Le traitement, si l'employeur est une personne publique
- Le salaire, si l'employeur est une personne morale ou physique autre que le travailleur
- Les honoraires lorsqu'il s'agit d'un indépendant qui est son « propre employeur » par conséquent, on peut en déduire que l'activité bénévole ne peut être considérée comme un emploi car elle n'est pas du tout rémunérée.

¹⁰ <https://www.journaldunet.fr> »business L'emploi consulté le 19-04-2021

1.1 Le travail :

Le travail est toute activité productive rémunérée. Donc, tout emploi est un travail, mais tout travail ne correspond pas forcément à un emploi, par exemple le bénévolat est un travail mais non un emploi.

Enfin le travail est également considéré comme un facteur de production et comme un facteur d'intégration sociale.

1.2 Le plein-emploi :

Le plein-emploi représente la situation de l'économie dans laquelle toute personne désirant travailler occupe effectivement un emploi avec l'utilisation de toutes les capacités matérielles de production¹¹.

1.3 Le sous-emploi :

C'est la situation du marché du travail dans laquelle l'offre de travail de la part de la population active est supérieure à la demande de travail de la part des entreprises.

Au sens le plus général, le sous-emploi fait référence à l'utilisation partielle de la main d'œuvre salariée.

D'après les normes internationales, le sous-emploi fait référence à la situation des personnes « travail salarié ou indépendant ou chômeur dans lequel les heures de travail involontaires sont inférieures aux heures normales de travail pendant la période de travail et recherchent ou peuvent effectuer un autre travail »¹²

2. Mesure de l'emploi

L'emploi est mesuré par la population active occupée (PAO), qui comprend la population active occupée et les chômeurs.

¹¹ KHEFFACHEK et IBERSIENEL « la régulation du marché de l'emploi en Algérie : les dispositifs publics de création d'emploi » mémoire de licence, option Monnaie Finance Banque, UMMTO 2010 p.30.

¹² LALLEMENT MICHEL : « travail et emploi », éd L'harmattan, Paris, 1994, P20.

2.1 La population active :

C'est l'ensemble d'individu exerçant ou déclarant cherche à exercer une activité professionnelle rémunérée¹³.

La population active occupée : regroupe uniquement les personnes déclarant exercer une activité rémunérée.

- ✓ La population active inoccupée : regroupe la population active qui cherche un emploi (les chômeurs)
- ✓ La population active totale : rassemble ces deux sous-ensemble, la population active occupée et population inoccupée. Le plus souvent appelé simplement population active.
- ✓ Population active= population active occupée + population en chômage.

2.2 La population inactive :

Comprend l'ensemble des personnes qui n'exercent pas une activité rémunérée ou qui n'en cherchent pas activement¹⁴), par exemple : retraités, femme au foyer, étudiants...

- ✓ **Population inactive**= population totale-population active

2.3 Le taux d'emploi :

Il s'agit du rapport entre la population qui a un emploi et la population d'âge actif occupée (15-64ans).Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population sans handicap et en âge de travailler généralement 15 ans et plus), ou à une sous-catégorie de la population sans handicapes et en âge de travailler.

- ✓ **Le taux d'emploi**= population active occupée /population totale*100

2.4 Le taux d'activité :

C'est le rapport entre la population active (la somme de tous ceux qui ont un emploi, salarié ou non salarié, et les chômeurs) et la population totale en âge de travailler. En mesure généralement le taux d'activité par le taux d'emploi.

- ✓ **Le taux d'activité** = population active/population totale en âge de travailler*100

¹³ CLAUDE DANIEL ECHAUDLAISON, Dictionnaire thématique en science économique, Edition DUNOD, Paris, 1999, P773

¹⁴ Idem, page02

Le taux d'activité varie en fonction de l'évolution de la population active et de la population totale.

3. Les types d'emploi :

La typologie d'emploi se fait en fonction de la durée pendant laquelle une personne travail en étant rémunéré, cela nous donne deux types d'emploi : L'emploi permanent, et l'emploi atypique.

3.1 L'emploi permanent :

Il correspond à la norme normale du travail, ce qui fait référence à un emploi à durée indéterminé (CDI). Il ne faut pas le confondre avec le travail à temps partiel d'un contrat indéterminé pouvant mettre fin seulement s'il y a une faute grave et aussi par un préavis d'un mois minimum.

Le (CDI) intermittent permet à certains salariés d'alterner les périodes travaillées et non-travaillées¹⁵.

3.2 L'emploi atypique :

Est une forme de travail précaire, à temps partiel, temporaire, ou en autonome. Ou c'est tout ce qui ne fait pas référence à la norme habituelle de travail, à temps ou à durée indéterminé (CDI).

Les emplois atypiques se développent de plus en plus, où les femmes, les jeunes et les migrants sont les plus touchée, ce qui reflète leurs difficultés à trouver ou à conserver leurs emplois.

Les entreprise recours à l'emploi atypique pour leurs permettre une flexibilité afin de s'adapter aux fluctuations de la demande ou remplacer les absents, ces recrutements à temps temporaire permettent une insertion pour certaines personnes car la majorité des insertions sont faites suite à des contrats atypiques. Plusieurs pays préconisent ce type d'emploi dans leur programme tel que la France, l'entreprise à une obligation de signer un contrat indéterminé (CDI) après deux contrats déterminés (CDD) dans la même entreprise. Toutes fois ces avantages peuvent avoir des effets négatifs à long terme sur la productivité et l'innovation.

¹⁵www.regionsjob.com/conseils/types-contrats-travail.html. Consulté le 29-03-2021

L'emploi atypique permet aussi la segmentation du marché de travail, entre ceux qui ont un travail durable et qui sont plus qualifiés qui ont un emploi temporaire ou précaire.

Il existe trois contrats de travail parmi les emplois atypiques qui sont : contrat de travail temporaire ou intérim CTT, contrat à durée déterminée CDD et contrat d'alternance.

3.2.1 Contrat de travail temporaire ou intérim CTT :

C'est quand le travailleur est engagé pour une période déterminée. Le travail temporaire comprend les contrats de durée déterminée, le contrat de travail temporaire ou appelé intérim qui est conclu pour la réalisation d'une tâche ou d'un projet défini, ainsi que le travail saisonnier et occasionnel, y compris journalier. Les salariés et les employeurs sont généralement reliés par une entreprise intermédiaires (boîte d'intérim).

3.2.2 Contrat à durée déterminée CDD :

C'est un contrat entre l'employeur et le salarié qui se caractérise par une date ou échéance de fin de contrat, prévue par le code de travail contrairement au contrat à durée indéterminée (CDI). Le contrat (CDD) temporaire doit être conclu pour une raison qui doit être mentionnée dans le contrat tel que le remplacement, travaux saisonniers, surcroît de l'activité, réalisation d'un job défini (mission particulière), contrat d'usage ...etc.

Par contre, un (CDD) ne remplace pas un (CDI) et peut être converti si le cadre légal n'est pas respecté.

3.2.3 Contrats d'alternance :

Dans l'alternance on distingue deux modèles de contrat de travail : un contrat d'apprentissage et un contrat de travail pour les personnes qui veulent entrer en formation professionnelle, il est réservé aux jeunes entre 16 et 25 ans. La formation dure entre 1 et 3 ans ce qui donne l'occasion aux jeunes travailleurs de découvrir leurs métiers sur le terrain plus une partie théorique. Pour les entreprises, ce contrat permet une exonération de cotisation sociale, un crédit d'impôt et peut être une prime d'aide versée aux petites entreprises.

Le deuxième, est le contrat de professionnalisation qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques dans un métier particulier. Ce type de contrat peut comprendre une période d'essai. Pour bénéficier de ce type d'alternance, il faut avoir entre 16 et 25 ans ou être un demandeur d'emploi plus de 25 ans.

4. Les caractéristiques d'emploi :

Sur le plan structurel, les évolutions de l'emploi traduisent les mutations de la population active, elles sont d'ordre quantitatif. Et qualitatif. On peut distinguer trois tendances principales depuis les années 1960¹⁶ :

• La tertiarisation des emplois :

La majorité des actifs sont prestataires de services et non producteurs de biens agricoles et industriels (le tertiaire représente dans les pays développés en général plus de 70% des emplois).

• La qualification des emplois :

Le progrès technique est plus exigeant en qualification à l'image du besoin d'ingénieurs. Cependant, depuis quelques années, des emplois peu qualifiés se développent à l'image des services directs aux particuliers (assistante maternelle, aide ménagère...)

• La féminisation des emplois :

Les emplois se féminisent ; et la majorité des femmes en âge de travailler occupent un emploi ou en recherchent un emploi.

5. Les théories d'emploi :

Plusieurs conceptions théoriques se sont penchées sur la question de l'emploi parmi elles : la théorie des classiques et les néo-classiques, la théorie des marxistes et celle des keynésiens

➤ Les classiques et les néoclassiques :

Dans la théorie des classiques, le marché du travail s'autorégule par la flexibilité du salaire, ce qui ne peut donc engendrer du chômage. Ou alors celui-ci sera volontaire, le salarié n'acceptant pas de travailler aux conditions du salaire d'équilibre ou encore cela aura pour cause l'intervention des syndicats et de l'Etat qui vont créer des rigidités sur le marché et détruire ainsi son équilibre.

Les néoclassiques ont fondés leur analyse du marché du travail sur l'analyse théorique du modèle de concurrence pure et parfaite. Le travail ne serait rien d'autre qu'une marchandise

¹⁶www.ses.webclass.fr/notion/emploi. Consulté le 22-04-2021

s'échangeant sur un marché selon une offre et une demande. Cette vision permet de proposer une analyse du chômage résultant de certaines rigidités¹⁷

➤ **Les marxistes :**

Selon Marx, l'histoire est celle de la « lutte des classes » qui tout au long des siècles, opposa les classes travailleuse et les classe dominantes, disposant de dispositifs juridiques, idéologiques, voire de force physique pour s'approprier le produit du travail des premières.

Suivant Marx, le travail est d'abord un acte productif et que c'est ainsi qu'il faut d'abord le saisir. Ce n'est pas une valeur, une institution, ou un rapport social. Le travail n'a de la valeur que parce qu'il est réputé productif. C'est pourquoi il faut penser les modalités complexes par lesquelles il est aujourd'hui productif.

➤ **Les keynésiens :**

Les keynésiens visent généralement à stimuler la croissance et ou à la rendre plus riche en emploi. Dans une logique keynésienne, les mesures adoptées cherchent à stimuler la demande anticipée des entreprises, donc de les inciter à embaucher pour répondre à cette demande.

Keynes veut montrer que l'économie de marché est un système économique efficace, mais qui sans l'intervention de l'Etat, engendre du chômage involontaire. L'intervention de l'Etat est essentielle pour permettre le plein-emploi. L'équilibre sur le marché des biens et des services est toujours réalisé, mais il existe différents niveaux d'équilibres auxquels correspondent différents niveaux d'emploi, un seul équilibre entraîne le plein-emploi.

Pour parvenir au plein-emploi, il faut mettre en place des politiques qui permettent la hausse de l'investissement et la baisse de l'accroissement de la qualification des actifs ne diminue pas significativement le nombre de chômeurs, l'intérêt principal des politiques de formation est social et statistique. De plus la baisse du coût de la main-d'œuvre a aussi des effets limités, les entreprises n'embauchant que lorsque les débouchés sont suffisants.

¹⁷http://leprofduweb.com/terminale/les/sciences_economique_et_sociales/du_travail_et_gestion_de_l_emploi
consulté le 22-04-2021

Section 03: les politiques d'emplois

Dans cette section nous allons d'abord définir la notion de politique d'emploi, puis ses objectifs, en fin présenter les différentes politiques d'emplois et leur classification.

Les politiques de l'emploi constituent un enjeu important dans un contexte de chômage persistant, générant des débats entre conceptions politiques différentes, s'interroger sur la manière de corriger les déséquilibres du marché du travail, c'est d'abord s'interroger sur les origines du dysfonctionnement.

Une politique nationale de l'emploi est une vision et un plan global et concret élaboré par un pays pour atteindre ses objectifs en matière d'emploi ,elle est nécessaire car les problèmes d'emploi rencontrés par les pays deviennent de plus en plus complexe par exemple : l'évolution démographique exerce une pression énorme sur les marchés du travail , dans de nombreux pays le changement structurel qui s'opère représente une opportunité ,mais aussi un immense défi à l'heure où les populations quittent les zones rurales et le secteur agricole pour les villes et les secteurs d'industrie ou des services ,la croissance économique ne se traduit pas automatiquement par plus d'emplois décents et plus d'avantages pour les pauvres ,l'emploi informel c'est-à-dire dépourvu de protection sociale et juridique et d'avantages sociaux ,les inégalités salariales sont en hausse dans le monde ,avec des travailleurs qui profitent moins de la croissance économique La nécessité d'élaborer des politiques nationales de l'emploi globales est devenue une priorité à l'échelle mondiale.

1. Définition des politiques de l'emploi :

La politique de l'emploi comprend les interventions publiques sur différents marchés, que se soit le marché des biens et services, marché des capitaux ou marché du travail. Ces interventions ont pour but d'agir sur le niveau général de l'emploi et par conséquent sur celui du chômage.

La politique d'emploi est « *l'ensemble des interventions publiques sur le marché du travail, visant à en améliorer le fonctionnement et à diminuer les déséquilibres qui peuvent y apparaître* »¹⁸.

On comprend à travers cette définition que la politique publique de l'emploi est un ensemble de mesures mises en œuvre par les services de l'administration publique pour augmenter le

¹⁸COTELETTE.P(2008) in. Les politiques de l'emploi

taux d'emploi de la population en âge de travailler et réduire le chômage.¹⁹ Son objectif est de permettre aux chômeurs de prendre ou reprendre un travail ainsi que de limiter la durée de chômage. Les politiques publiques visent à agir sur le niveau et la qualité de l'emploi. Elles s'intéressent à l'amélioration des conditions des défavorisés sur le marché de travail²⁰. A l'intersection de plusieurs domaines, la politique de l'emploi ne saurait être dissociée du triptyque qui définit la politique de développement²¹.

➤ **Les différentes mesures de la politique de l'emploi sont :**

- Réglementation du marché du travail : fixer un salaire minimum, fixer la durée de travail,...
- Incitation à l'activité : donner des primes pour l'emploi
- Incitation à l'inactivité : préretraite,...
- Mesure en faveur des jeunes chômeurs : formation, aide à la recherche d'emploi,...
- La politique de l'emploi peut comprendre des mesures générales bénéfiques à l'ensemble des salariés ou des mesures ciblées correspondant aux différents dispositifs institutionnels qui sont en faveur des jeunes chômeurs.

2. Les objectifs des politiques d'emploi :

- Lutter contre le chômage par une approche économique
- Promouvoir une main d'œuvre qualifiée à court et moyen termes
- Développer l'esprit d'entreprise
- Adapter les filières et profils de formation aux besoins du marché du travail
- Soutenir l'investissement générateur d'emploi
- Créer des organismes de coordination intersectorielle
- Moderniser les services pour la surveillance, le contrôle et l'évaluation
- Améliorer et consolider l'intermédiation sur le marché de travail.²²

¹⁹www.WIKIPEDIA.org

²⁰COTELETTE P. op.cit

²¹EL HADI MAKBOUL, (2002). Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie. La lettre du cenea N°47.

²² Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie p 15 rédigé pour l'ETF par MOHAMED Saib Musette, Cread

3. Grandes catégories des politiques de l'emploi

On distingue deux grandes catégories des politiques de l'emploi : les politiques directes (politiques actives) et les politiques indirectes (politiques passives)²³.

3.1 Les politiques directes de l'emploi :

Les politiques directes de l'emploi ont une logique d'action destinée à favoriser la demande de travail (l'emploi). Les mesures actives ont pour but de favoriser le retour à l'emploi des chômeurs, ainsi que d'augmenter le volume d'emploi, c'est-à-dire de favoriser la création d'emploi ainsi que la formation des travailleurs aboutissant à une croissance plus riche en emplois²⁴ et pour destinées à aider les chômeurs à trouver du travail, il s'agit notamment d'un traitement économique du chômage, leur action consiste donc :

➤ L'incitation des entreprises à embaucher par différents moyens

- Les primes à l'embauche :

Plusieurs aides existent pour inciter les entreprises à embaucher des personnes handicapées. Ces aides peuvent être de plusieurs natures : aides financières, tutorat, aide à la formation.

- La baisse du coût du travail :

La réduction des coûts salariaux aura deux effets (effet substitution et effet compétitivité), créant des opportunités d'emploi. En conséquence, avec l'effet substitution, c'est-à-dire que les entreprises optent pour le recrutement de nouveaux travailleurs, rend le travail plus attractif que le capital pour les entreprises et cette baisse du prix relatif du travail les incite à embaucher. Et avec l'effet de compétitivité, la baisse de coût du travail permet une baisse des prix des produits, une hausse de la production et donc de l'emploi. Cependant, cette politique peut conduire à une augmentation de la demande qui sera défavorable à l'emploi²⁵.

En effet, la baisse du coût du travail peut plutôt inciter les entreprises à utiliser les gains réalisés pour moderniser leurs équipements.

Au total, les effets de la baisse des charges sont complexes et ce qui est vrai pour l'entreprise, ne l'est pas nécessairement pour toute l'économie.

- Les cotisations sociales :

Les cotisations sociales sont des prélèvements assis sur les salariés, aussi appelées charges sociales. Elles font partie des taxes sur les traitements et salaires. Elles sont associées au financement de prestations sociales. Les cotisations sociales correspondent donc à une part

²³ THAMIANI M. (2013), in. Les enjeux politiques de l'emploi, article tribune libre.

²⁴ FLAYOLS Alexandra. « Rigidité du marché du travail et chômage », mémoire de master, France 2010p21.

²⁵ GAZIER Bernard, « Economie du travail et de l'emploi », édition Dalloz, Paris, 1992, page 91-92

socialisée du salaire, c'est-à-dire captée par des organismes appelés caisses afin d'être redistribuée. Les cotisants bénéficient en contrepartie d'une couverture partielle ou totale de frais divers, engendrés par l'un des grands risques (chômage).

➤ **La création de l'emploi :**

En embauchant dans le secteur public ou en mettant en place des moyens visant à inciter la création d'entreprises, ou de mettre en place des politiques visant à inciter les investissements privés (baisse des taux d'intérêt, aides fiscales...). Ainsi que dans le secteur non marchand (c'est-à-dire à but non lucratif).

➤ **L'augmentation de l'efficacité du marché de travail :**

Par une meilleure connaissance des possibilités du marché du travail, la nature et la location de l'emploi, les conditions et possibilités salariales et de travail et l'assistance nécessaire pour exploiter cette information est vitale pour l'amélioration du fonctionnement du marché du travail. L'information sur le marché du travail, par des conseillers d'orientation compétents peut contribuer à augmenter le nombre et l'adéquation des emplois proposés par les employeurs et qui intéressent les personnes à la recherche d'un emploi, à réduire la fréquence et la durée du chômage et à augmenter en général l'efficacité du fonctionnement du marché du travail.

➤ **L'encouragement de la formation des travailleurs :**

La formation joue un rôle dans l'accroissement de la productivité des travailleurs, dans la maîtrise des nouvelles techniques, dans l'adaptation aux changements qualitatifs du monde du travail et la gestion des compétences. Elle est également considérée comme un outil majeur de lutte contre le chômage en permettant l'insertion des jeunes ou la réinsertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

➤ **Rendre le marché du travail plus flexible**

Lorsque le marché du travail est rigide, on pense que les chocs de prix conduisent à un chômage structurel plus élevé, et un marché du travail flexible peut s'adapter à de tels chocs avec peu de chômage. Par conséquent, l'amélioration de la capacité du marché du travail à répondre aux changements de l'offre et de la demande contribuera à lever les obstacles à la situation durable de retour à un haut niveau d'emploi.

3.2 Les politiques indirectes de l'emploi

Les politiques passives ne cherchent pas à agir sur le niveau de l'emploi mais à corriger les effets négatifs du chômage. Ces politiques prennent en compte le fait que les revenus des

chômeurs sont un élément de la demande globale²⁶ et que l'emploi a une dimension d'intégration et de cohésion sociale.

Les politiques passives cherchent aussi à réduire l'offre de travail (population active) ou à ralentir sa hausse en allongeant les études des jeunes, en baissent le nombre de travailleurs âgés et en proposant des mesures incitatives pour diminuer. On parle de traitement social du chômage. Elle consiste de ce fait à :

➤ **Les dispositifs d'assurance-chômage et d'indemnisation des chômeurs :**

Ces politiques visent à garantir un minimum de ressource aux chômeurs, parmi les outils de cette politique on peut citer :

- **L'assurance chômage :** c'est financée par des cotisations d'employeurs et des salariés. Assise sur les salaire-compte tenue des conditions d'affiliation, et de sa limitation dans le temps, elle couvre un peu moins des demandeurs d'emploi.
- **Le régime de solidarité :** est un mécanisme qui recouvre l'ensemble des systèmes d'assurances collectives obligatoires destinés à couvrir les citoyens contre certains risques

➤ **L'ensemble des dispositifs visant à réduire les candidatures jugées inopportunes :**

Les préretraites pour les travailleurs d'un certains âge, l'aide au retour et les renvois autoritaires pour les travailleurs étrangers, les dispositions et pressions diverses découragent le travail féminin

➤ **L'incitation au retrait d'activité :**

L'incitation au retrait d'activité qui est une des composantes des politiques passives d'emploi, elle comprend notamment :

- Les préretraites progressives ;
- Les allocations de remplacement pour l'emploi
- Les allocations spéciales du Fonds national de l'emploi ;
- Les aides au départ d'agriculteurs, commerçant ou artisans âgés.

²⁶GAZIER Bernard, op.cit,p98-100

- **L'abaissement de l'âge de la retraite**
- **Le partage du travail par la réduction du temps de travail :** est une idée et une revendication politique qui préconise la diminution du temps de travail des travailleurs ayant un emploi pour réduire le chômage en augmentant le nombre de travailleurs.

4. La classification sur le plan théorique :

Les écoles de pensée divergentes dans leurs recommandations pour ce qui est de la question du chômage. Pour les pouvoirs publics, le choix de suivre une recommandation ou d'utiliser une politique plutôt qu'une autre dépend du type du chômage duquel souffre l'économie. En d'autres termes la mise en place d'une politique d'emploi dépend du diagnostic établi sur les causes du chômage .on distingue particulièrement deux politiques d'emploi : celles d'inspiration keynésienne et celle d'inspiration libérale.

4.1 Les politiques d'emploi d'inspiration keynésienne :

Elles conviennent à un diagnostic du chômage keynésien : on pense que le chômage est plutôt conjoncturel, qu'il est dû à une insuffisance de la demande tandis que les capacités de production sont sous-employées, alors des politiques macroéconomiques pourront viser à soutenir la croissance ²⁷(politique active de relance, par exemple). Mais les politiques de l'emploi keynésien peuvent inclure aussi les politiques dites passives en tant qu'actions structurelles de stabilisation durable de la demande, se sont donc, essentiellement des politiques de la demande.

Les politiques de l'emploi préconisées par KEYNS 1930 sont :
D'abord, en période de grave récession économique, avec l'appui des pouvoirs publics, le programme de travaux publics constitue une politique offensive de lutte contre le chômage involontaire. Veuillez noter que l'objectif principal de la mise en œuvre de projets publics ou semi-publics n'est pas de remplacer l'investissement privé, mais de redynamiser l'investissement privé et d'envoyer un signal fort de futures hausses de prix. L'objectif fondamental d'un office national de l'investissement est donc de coordonner les anticipations des entrepreneurs afin de lutter contre le chômage involontaire.

Ensuite, le concept de chômage volontaire a une forte valeur opératoire sur le terrain de la politique économique. En effet, lorsque le taux de chômage est encore au dessus de 10% dans les années 1937 -1939, il est vain, sinon dangereux, de chercher à le résoudre par une

²⁷ BRAQUET LAURENT ET MOUREY DAVID, COMPRENDE LES FONDAMENTAUX DE L'Economie, EDITION BOECK, PARIS, 2015, p 68

politique de relance globale, car le L'ensemble des acteurs économiques .mage est alors en grande partie à la rigidité de la structure économique, cela ne signifie pas qu'il est irréductible mais cela ne peut s'effectuer sans une forte coopération de l'ensemble des acteurs économiques.

Troisièmement, Keynes s'oppose à une hausse des taux d'intérêts pour contrôler à court terme pour maîtriser la surchauffe économique. Dans une perspective de long terme, la politique monétaire est une arme importante de lutte contre le chômage, grâce au maintien du taux d'intérêt à son optimum de long terme .Mais il est hors de question, pour Keynes, de manipuler les taux d'intérêt à court terme. D'une certaine manière, tout comme pour Friedmann, la politique monétaire selon Keynes est fondée sur des règles.

4.2 Les politiques d'emploi d'inspiration libérale :

Elles conviennent à un diagnostic du chômage classique : on pense que le chômage est plutôt d'origine structurelle (par exemple la structure des prix relatifs serait mauvaise pour la compétitivité des entreprises et les règles du jeu politique bloqueraient un peu cette situation). il conviendrait alors de lutter contre ces rigidités par des politiques visant à alléger les contraintes autre que la concurrence qui pèsent sur l'entreprise (par exemple ,en favorisant plus de flexibilité sur le marché de travail) ,mais les politiques libérales de l'emploi peuvent inclure aussi les politiques visant à améliorer le capital humain comme autre source de compétitivité de l'appareil productifs. Ce sont donc essentiellement des politiques de l'offre, c'est-à-dire cherchant à rendre plus fluides les conditions d'utilisation de la main d'œuvre par les entreprises et à inciter les chômeurs au retour à l'emploi.

Les politiques de formation et flexibilisation sont aussi une réponse au chômage structurel .elles ont pour finalité la déréglementation du marché du travail afin de favoriser son fonctionnement et sa réactivité aux chocs exogènes.²⁸

La flexibilité du marché du travail désigne la capacité de l'offre de travail et de la demande de travail à s'adapter quantitativement et qualitativement aux fluctuations de l'activité économique. Le recours à la flexibilité permet de lutter contre les rigidités du marché du travail désigne la capacité de l'offre de travail et de la demande de travail à s'adapter quantitativement et qualitativement aux fluctuations de l'activité économique .le recours à la flexibilité permet de lutter contre les rigidités du marché du travail, l'une des composantes du chômage structurel. Elle peut être salariale, quantitative et fonctionnelle.

²⁸ RUEY MARC, OP, CIT, P57

Le recours à la flexibilité est de rendre le marché du travail plus concurrentiel et ainsi de lutter contre les rigidités en termes de rémunération ,de temps de travail ,de possibilités d'embaucher ou de licencier ,en permettant aux entreprises de réagir plus rapidement aux variations de la demande et en diminuant leurs cout de production ,elle permet d'accroître leur compétitivité et de créer des emplois ,les politiques de lutte contre le chômage structurel, portent également sur la formation ,la qualification absente ou inadaptée ,considérée comme une cause majeure du chômage .

En effet, la formation a un rôle important à jouer dans le domaine de l'emploi.

On peut tout d'abord renforcer l'employabilité des plus jeunes par davantage de formation de formation initiale, la qualification apportant toujours une forte protection relative envers le chômage ,²⁹ on peut ensuite renforcer l'employabilité des moins jeunes par la formation continue dont bénéficient aujourd'hui paradoxalement davantage les cadres et les plus diplômés qui sont moins touchés par le chômage . On peut enfin mettre l'accent sur la formation professionnelle de l'accompagnement des chômeurs.

La politique de l'emploi chez les marxistes

Pour les marxistes, l'existence d'un chômage persistant est la preuve de l'incapacité du capitalisme à assurer le plein emploi, donc le seul moyen de supprimer définitivement le chômage devrait d'abolir le capitalisme et le système du salariat, en passant par une société socialiste ou communiste, et cela par la lutte des classes.

²⁹ RUEY MARC, OP, Cit 60

Conclusion

Le chômage est au cœur du débat entre les différentes écoles de pensée économique, il oppose les différents modèles économiques et sociaux de plusieurs pays.

Keynes affirme que l'équilibre de plein emploi n'est pas spontanément garanti, mais que l'Etat a les moyens de rétablir le plein emploi.

Keynes s'intéresse aux situations de crises, particulièrement celle de l'entre guerre, situation marquée par un sous emploi important, l'avis de Keynes est que l'offre ne se crée pas elle dépend de la demande effective, et il porte une attention particulière au rôle de la monnaie.

L'école de pensée marxiste est en fait plus un courant de pensée politique se réclamant des idées de Karl Max, l'histoire et l'implication dans la lutte des classes sont les piliers du marxisme dont le but est l'abolition du capitalisme, Karl Max pensait en effet que « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux même ».

Pour faire face à ce phénomène des politiques d'emploi ont été mise en œuvre, ces dernière représentent un ensemble de mesures mises en place par l'administration publique et on distingue deux types : les politiques actives qui cherchent à augmenter le niveau d'emploi dans l'économie et les politiques passives qui visent à rendre le chômage abordable.

Chapitre 2

La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Introduction

Le chômage demeure une réalité préoccupante et revêt un caractère structurel sur le marché du travail en Algérie. Ce marché est caractérisé par une forte croissance de la population active, un faible taux d'activité féminine, un déficit d'emplois du à l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Ce dernier facteur contribue au maintien du chômage à des niveaux élevés, notamment chez les jeunes actifs, avec des fortes disparités liées au genre et au niveau d'instruction.

A partir de 1986, le chômage commença à se manifester de manière sensible en Algérie, concernant particulièrement la frange jeune de la population. Afin de lutter contre le chômage et créer de l'emploi, les pouvoirs publics, ont mis en œuvre des dispositifs d'emplois s'articulant autour de l'idée, d'aider les chômeurs à créer leurs propres entreprises d'une part et de soutenir et promouvoir l'investissement d'autre part.

Ces dispositifs consistent en l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ, la caisse nationale d'assurance chômage CNAC, l'agence nationale de gestion de microcrédit ANGEM, et l'agence nationale de l'emploi ANEM, agence de développement social ADS.

Dans ce chapitre nous allons essayer de mettre en lumière les principales caractéristiques, causes et conséquences du chômage en Algérie dans la première section. La deuxième et la troisième section auront pour objet la présentation de quelques dispositifs et organismes mis en place dans le but d'apporter une aide aux jeunes, leur permettant l'insertion professionnelle et la création de projet d'investissement et donc de nouveaux emplois, ainsi que l'assurance chômage et l'accompagnement de salariés se trouvant involontairement en chômage.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Section 1 : L'étude de l'emploi et le chômage en Algérie

Dans cette section nous allons d'abord présenter l'évolution de l'emploi et du chômage en Algérie, ensuite nous aborderons les causes et les conséquences de ce phénomène.

1. L'évolution de l'emploi et du chômage en Algérie :

Trois périodes peuvent être distinguées. La première période débutant au milieu des années 1960 et s'étend jusqu'au milieu des années 1980, elle est caractérisée par un processus de développement très important, fondé sur les ressources tirées des hydrocarbures et un taux de chômage plus bas par rapport à la période de colonisation. la deuxième période commence en 1986, les principales caractéristiques de cette période sont : une forte augmentation du chômage et une dégradation du marché du travail. Enfin, la dernière période amorcée à partir de 1999 couvrant la phase d'après le plan d'ajustement structurel marqué par le retour à l'emploi et la baisse du chômage.

1.1 L'emploi et le chômage avant 1985 :

Avant 1985 on peut citer deux périodes :

➤ La période de 1963 à 1965 :

Cette période est caractérisée par une situation de fort chômage, ceci est confirmé par les chiffres de recensement de 1966 avec un taux de chômage de 32,9% ³⁰ pour les 15 à 64 ans.

La population occupée était évaluée à 1720 710 pour une population active de 25 64665 avec donc un nombre de chômeurs de 843 953.

➤ La période 1970 à 1985 :

En 1970, l'industrie, l'un des secteurs de base de la croissance économique, perd son rôle d'importateur d'emploi. Ce secteur participait durant 1967 et 1978, avec un taux de croissance de l'emploi de 11% par an, ce qui a permis aux pouvoirs publics de construire une économie équilibrée afin de sortir du sous développement .cette action était fondé sur le renforcement du secteur public et l'étatisation de tous les dispositifs économiques (production, commercialisation).

³⁰ HAMOUDA NACER –EDDINE, 50 ANS D'INDEPENDANCE :QUELLE EST L'évolution DE LA SITUATION DU Marché DE TRAVAIL EN ALGERIE, EDITION EL AMEL ,ALGER ,2013 p 110

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

cette période était considéré comme la plus favorable pour la création d'emploi, en effet de 1967 à 1985 ,le nombre des actifs occupées est passée de 1748000³¹ a 2331000 soit une augmentation une augmentation annuel moyenne de plus de 4,53 % , ces progrès on permis réduire significativement le chômage.

1.2 L'emploi et le chômage de 1986 à 2000 :

Durant cette période, la création d'emploi connait un ralentissement résultant de la crise économique mondiale, notamment à la chute des prix du pétrole, qui représentaient les principales ressources de l'économie algérienne, ainsi en 1986, le taux de chômage ne cesse d'accroître.

Depuis 1994, le marché de travail en Algérie a marqué une forte dégradation , le taux de chômage qui était de 24,36%³², en cette année est passé à 28,10 % en 1995 pour atteindre le taux de 29,5% en 1997, une augmentation plus forte par rapport aux années précédentes , concernant de la création d'emploi selon l'ONS 135388 ³³nouveaux postes ont été créer pendant ce temps, cependant on a enregistré 94852 nouveaux postes d'emplois entre 1998 et 2001, malgré cela, les pertes d'emplois ont été plus importantes que les créations.

1.3 L'emploi et le chômage après l'année 2000 :

Au début des années 2000, l'amélioration de la conjoncture pétrolière conduisait à un relâchement progressif de la contrainte budgétaire, et autorisait l'adoption d'une politique de relance d'inspiration keynésienne, les marges de financement étaient mobilisées en faveur d'un programme d'investissement public ayant pour objectif de renouer avec une croissance de long terme à travers les des infrastructures comme le transport, les télécommunications, l'éducation et de la santé développement.

Lors de la poursuite des réformes, une concentration particulière a été donnée par les pouvoirs publics à la recapitalisation des banques publiques et a ses relations financières avec les entreprises, particulièrement celles reliées aux procédures d'octroi de crédits l'accès au capital privé, dans le même sens, les réformes ont porté sur l'amélioration et la modernisation de système de paiement.

³³KHOUA NADJI, L'EMPLOI ET L'INSERTION E N ALGERIE, EDITION EL AMEL, ALGER, 2012, P 31

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Le développement économique est enregistré grâce aux programmes de relance économique mise en œuvre par l'Etat à partir de 1999, semble avoir une influence sur la baisse du taux de chômage ,en effet le taux de chômage a été réduit en cette période ,il est passé de 29,3% en 1999 à 12,4 en 2006 .

Mais a partir de cette année jusqu'à nos jours la baisse du taux de chômage n'est plus significatif, nous remarquons des augmentations durant les années 2012, 2014, 2015, et surtout 2017, comme l'indique le tableau ci –dessous :

Tableau N°01 : l'évolution du taux de chômage en Algérie de 1999 à 2017

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de chômage	29,3	29,7	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3	12,4	11,8	11,3	10,2	10,9	9,97	11,1	9,8	10,8	11,3	10,5	12,3

Source : Aissani Saïd (*économie de travail et de l'emploi en Algérie édition Aden, Alger, 2016 p 38*)

2. Les caractéristiques du chômage en Algérie :

Le chômage en Algérie possède de nombreux caractéristiques qui peuvent être résumés comme suit :

2.1 Le chômage un phénomène affectant les jeunes :

Le chômage en Algérie touche particulièrement les jeunes en 2005, on constate 75³⁴²³% des chômeurs âgés de moins de 30 ans, alors que le taux chômage du pays s'élevait à 15,3%, c'est 34,3% des moins de 20 ans et 30% des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui souffraient du chômage.

Précisons que la situation est fortement améliorée par rapport à 2001 ou le niveau de chômage pour ces deux tranches d'âges était successivement de 51,3% et 45,9%.

La population en chômage a ainsi atteint 1 ,508 million de personnes, soit un taux de chômage de 12,3% au niveau national.

³⁴GEORGE, Mutin, le contexte économique et social de la crise algérienne. Mario Melle édition 1997 p 16- 17.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

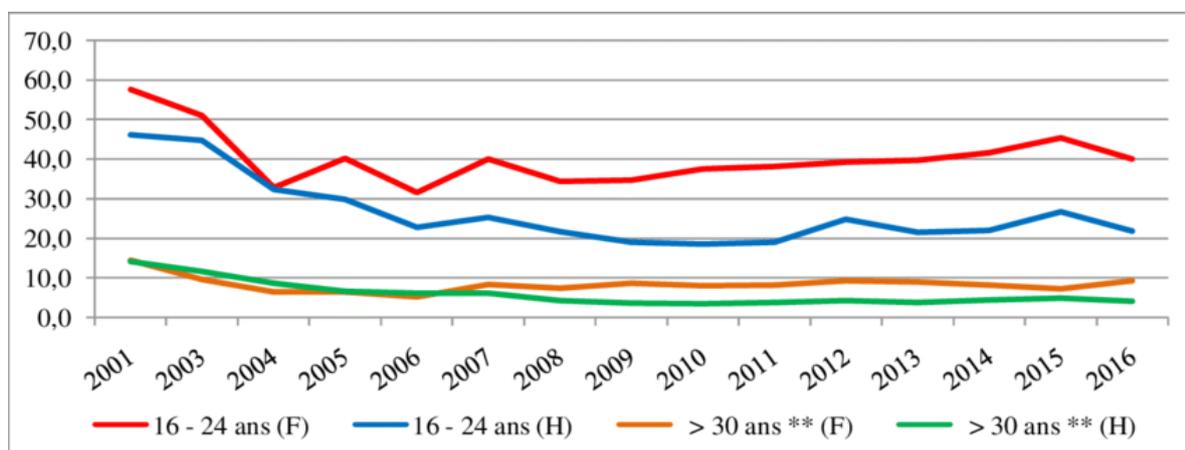
L'indicateur du chômage en Algérie nous montre la hausse du taux de chômage des jeunes par rapport a celui des adultes , entre les années 1984,1989 et 1995 , le nombre des chômeurs est passé de 650000 à 1800000 puis à 2100000³⁵, le taux de chômage a atteint 28%.

Les principaux demandeurs sur le marché de travail étaient des jeunes dont la majorité avait moins de 30 ans. Sur 100 individus ,31 seulement trouvaient un emploi et le reste restaient au chômage, ce phénomène touchait spécifiquement les jeunes quel qu'il soit leur niveau d'instruction. ³⁶

Le taux de chômage en 2009, a atteint 21,5% et le chômage touchait particulièrement les jeunes urbains que les ruraux,³⁷ on constate que ce taux est supérieur de près de trois fois du taux de chômage des adultes, d'autre part la proportion des jeunes chômeurs sur le total des chômeurs atteignait 43,6% dans la même année, ce phénomène est le résultat de l'insertion difficile des jeunes dans le monde de travail conjugué au manque d'expérience.

En 2011, le taux de chômage national s'est établi à 10% , l'effectif des chômeurs atteignait 1063000 , par ailleurs, le chômage menaçait spécifiquement les jeunes , avec un taux de 23,8% pour la catégorie 16 à 19 ans ,21,1% pour la tranche d'âge 20 à 24 ans , alors que chez les adultes de 25 ans et plus , il s'établit à 7,2% .

Figure 3 : Evolution du taux de chômage par groupe d'âge et sexe (2000-2016)



Source : L'ONS (2001-2016)

³⁵Revue de l'ijtihad d'étude juridique et économique, Issn-2335-1039 p 16

³⁶IBID

³⁷GEORGES, MUTIN LE CONTEXTE Economique et social de la crise algérienne .MARIO MELLE Edition 1997, P 16,17

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Le taux de chômage des jeunes était estimé à 24% avec une forte différence entre les sexes : 38% pour les femmes et 19,1% pour les hommes.³⁸ Dans les années qui suivaient , 2012,2013,2014,2015 jusqu'à 2016 le taux de chômage atteignait respectivement au niveau national ,9,8%, 10,6% , 11,2% ,9,9% et 12,3% avec des disparités significative selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme ,dont la part des jeunes de 16-24 ans était estimée successivement à 27,5% , et 24,8% entre 2012 et 2013, 25,2%, 29,9%, 24,7%, et 29,7% en 2017.

En effet, selon des études faites par le BIT, le chômage des jeunes est resté au cours des deux dernières décennies en moyenne trois fois plus élevé que celui des adultes et dans certain cas cinq fois supérieur.

L'Algérie reste confrontée au déficit en matière d'amélioration des opportunités d'emploi Les consultations nationales post 2015 soulignent que la création d'opportunités d'emploi figurent parmi les principales préoccupation de la population ,en particulier les jeunes de moins de 35 ans qui représente plus de 60% de la population algérienne ,malgré les efforts et la mise et la mise en œuvre des politiques de l'aide à l'emploi, le taux de chômage chez les jeunes reste un des majeurs problèmes économique du pays .

Certains facteurs ont été liés a la hausse du taux de chômage des jeunes :

- ❖ le manque d'information, et de suivi des bénéficiaires potentiels des mécanismes existants en matière d'entreprenariat
- ❖ le manque d'information sur l'offre et la demande d'emploi au niveau local et les inégalités dans la répartition géographique des opportunités d'emploi
- ❖ la préférence pour l'emploi dans le secteur public que le prive
- ❖ l'inadéquation entre les qualifications exigées par le marché de travail et les compétences offertes par le système éducatif

2.2 Le chômage un phénomène affectant les femmes :

Le tableau ci-dessous donne les taux de chômage par groupe d'âge et sexe de la population algérienne de l'année 2016 ,fournit par l'office nationale des statistiques ,les lignes représentent le sexe de la population et les colonnes représentent les tranches d'âge, l'intersection de la ligne et la colonne donne le nombre de personnes en chômage en milliers

³⁸Office national des statistiques ONS enquête emploi auprès des ménages (2011,2012) Alger 13

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

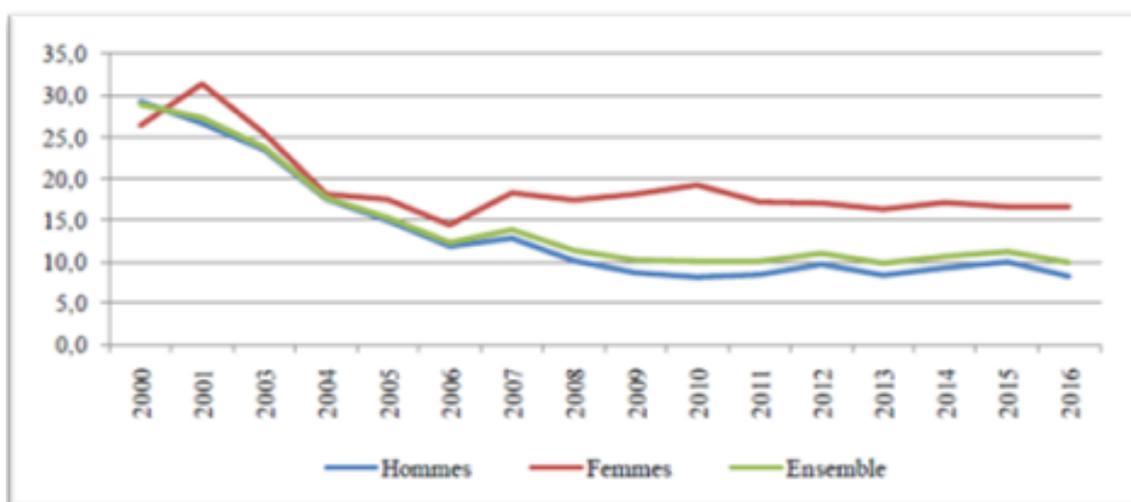
et en pourcentage selon le sexe et l'âge ,ce tableau montre que les femmes sont les plus touchées que les hommes, en effet ,par exemple le taux de chômage de la tranche d'âge de 20-24 est de 40,2% chez les femmes et 19,3% chez les hommes ,on constate une importante disparité des taux de chômage .

Tableau N°02:Population en chômage et taux du chômage par groupe d'âge et sexe 2016

	Masculin		Féminin		Total	
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
- de 20 ans	97	30.7	12	38.2	108	31.4
20-24	210	19.3	93	40.2	304	22.9
25-29	209	13.4	152	25.4	361	16.7
30-34	113	7.2	65	13.3	179	8.6
35-39	66	5.0	39	10.3	105	6.2
40-44	37	3.2	28	9.2	65	4.5
45-49	24	2.4	12	5.5	36	2.9
50-54	20	2.4	4	3.0	24	2.5
55-59	14	2.8	3	4.4	17	3.0
Total	790	8.2	408	16.5	1198	9.9

Source : Office National des Statistique (ONS). *Activité, emploi et chômage. 2016, Alger p.*

Figure 4:Evolution du taux de chômage selon le genre (2000-2016)



Source : Office National des Statistiques (ONS). *Enquête Emploi auprès des Ménages (2011-2016). Dans : Lamia, Benhabib. « Chômage des Jeunes et inégalités d'insertion sur le marché du travail algérien : analyse multidimensionnelles et expérimentation ». Thés de Doctorat université Raris-Est Creteil, 2017, p.55.*

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

La figure 4 présente l'évolution du taux de chômage féminin en dents de scie sur toute la période considéré.

Après une diminution régulière en 2004, le taux de chômage masculin et féminin divergent progressivement avec un pic en 2009 pour se descendre en 2016.

La baisse du taux de chômage au niveau national incluant la baisse du taux de chômage des femmes entre 2001 et 2009 résultant des politiques de réformes mise en œuvre par le gouvernement dans le but d'accélérer la croissance économique.

Ces réformes comprenaient un programme spécial de relance économique (PSRE), dont objectif été de créer 850000 postes d'emplois au cours de la période 2001, 2004, il a contribué à une baisse du taux de chômage de 28% à 23,7%. En 2004 un autre programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), a été mis en place. Selon l'évaluation de la Banque Mondiale, 170000 emplois directs et 664000 emplois indirects³⁹ ont été créés grâce au PSRE.

Le travail informel à contribuer a la baisse du taux de chômage chez les femmes âgées de plus de 30 ans.

Les enquêtes, qui distinguent entre l'emploi formel et informel, montrent que l'emploi des femmes s'étire vers des catégories d'âge plus avancées.

D'autre part, l'augmentation du chômage féminin est expliqué par : la baisse du pouvoir d'achat des ménages, l'augmentation de la taille du ménage et l'instruction des femmes actives et des demandeuses d'emploi.

2.3 Le chômage, un phénomène affectant les diplômés universitaire :

Alors qu'il est relativement limité chez les jeunes de niveau primaire et les analphabètes, le chômage est fortement concentré parmi les sortants de l'enseignement secondaire et les diplômés.⁴⁰

Le taux de chômage s'est établi à 8,2% auprès de la population n'ayant aucun diplôme, 12,4% auprès des diplômés des instituts et écoles de la formation professionnelle, tandis que chez diplômés de l'enseignement supérieur, il atteint 16,1%. en matière de durée, 71,3% des

³⁹ IBID

⁴⁰OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) ACTIVITE, Emploi et Chômage 2016 Alger p 2

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

chômeurs connaissaient un chômage de longue durée (en situation de chômage depuis un an ou plus)⁴¹ .

En effet après avoir connu une baisse sensible durant la période 2010 -2013, passant de 21,4% à 14,3% pour atteindre 13% en avril 2014, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a connu une augmentation sensible en septembre 2014 pour atteindre 16,4% avec des disparités significative selon le sexe, (10,9 %auprès des hommes et 22,1 % chez les femmes ,la situation est plus critique pour les femmes ⁴² ,entre 2014 et 2015 ,une régression du taux de chômage des diplômés a été constaté passant de 16,4% à 14,1% . en 2016, il atteint 12%. ⁴³

3. Les causes du chômage en Algérie :

Les causes les plus fréquentes du chômage en Algérie sont :

3.1 La dépendance économique au secteur des hydrocarbures :

L'économie algérienne est basée sur l'évolution des prix des hydrocarbures déterminés sur le marché international, le moindre choc sur ce marché porterait des effets négatifs sur l'économie nationale.

Ce fut le cas des années quatre vingt, lorsque l'Algérie a subi un contre choc pétrolier qui a ramené le prix de brut d'environ 30 dollar en 1985 et 14 dollar en 1986.

Cette situation est aggravé par la dépréciation du dollar par rapport a d'autre devise, car si les exportations de l'Algérie sont facturés en dollar, les importations sont réalisées à hauteur de 60% avec des pays européens.

A partir de cette période le taux de chômage ne cesse de s'accroître sous l'influence de plusieurs facteurs :

- ❖ l'absence d'investissement direct étranger à l'exception des hydrocarbures ;
- ❖ l'arrêt de l'investissement public ;

⁴¹LAMIA, BENHABIB (chômage des jeunes et inégalité d'insertion sur le march2 du travail algérien : analyse multidimensionnelles et expérimentation, thèse de doctorat, université rari –est creteil 2017, p p 65-66

⁴²OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) ENQUETE EMPLOI AUPRES DES MENAGES 2011
OP CIT P 13

⁴³IBID

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- ❖ l'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250000 nouvelles demandes d'emplois ;

Pendant la période de 1988 -2002 le taux de chômage en Algérie était très élevé, ce dernier a connu une baisse significative, mais encore insuffisante.

En 2003, le chômage chez les jeunes est plus de 45%, malgré la hausse du prix du pétrole et l'augmentation du poids des hydrocarbures dans l'économie, le taux de chômage n'a pas baisser.

En effet, le secteur des hydrocarbures garde toujours une faible part dans la création d'emploi en Algérie, il serait donc nécessaire de prendre des mesures pour promouvoir les activités productives pour créer des opportunités sur le marche de travail.

La décennie 200 est marqué par une légère baisse du taux de chômage ,ce dernier a été réduit de moitié sur 5 ans ,passant de 29,7% en 2000 à 25,9% en 2002 ,et à 15,3% en 2005 ,et 10,2% en 2009, cette progression s'explique par les efforts fourni par le gouvernement pour faire face au chômage, comme les projets de soutien à l'emploi des jeunes et par les micro financements dans le cadre de la création des petits projets d'investissements par les jeunes diplômés.

3.2 Le Modèle de Développement Adopté :

La situation de l'Algérie en termes d'emploi peut s'expliquer par le modèle de développement adopté. Ce modèle tien compte des problèmes caractérisant une telle économie parmi lesquelles on cite :

- ❖ la faiblesse du secteur privé national qui ne peut constituer une alternative suffisante au secteur public en matière d'investissement.
- ❖ L'absence d'une industrie de base permettant de dynamiser l'économie Algérienne (une agriculture accusant un retard)
- ❖ Le poids du secteur public en termes d'investissement.

3.3 L'ajustement structurel :

Après l'indépendance l'Algérie, a adopté des stratégies de développement pour faire face à la situation désavantageuse du pays.

Au début des années 90 des réformes ont été initiées pour relancer l'économie, importunément ses réformes sont restées vaines, et l'Algérie n'arrive plus a assurer l'indemnisation de sa dette extérieure qui passe de 5 milliards de dollar en 1974 à 19 milliard

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

de dollar en 1980 dont la contrepartie se traduit par le freinage des investissements industriels au profits des secteurs de l'agriculture, l'habitat et le transport

Le service de la dette est échoué et la détérioration des termes de l'échange conduit l'Algérie à s'endetter encore pour rembourser l'encours résiduel de la dette.

Dans ce cas l'Algérie finit par admettre qu'il lui sera impossible d'éviter un plan d'ajustement structurel sous l'égide du fonds monétaire international (FMI) ce programme a été lancé en 1995 et il a connu des succès en terme de rétablissement des équilibres macro financier, le marché de travail à la veille du rééchelonnement de la dette extérieure était en dépression 28,6% en 1997.

Le chômage est demeuré trop élevé avec un taux quasiment constant de plus de 27% avec une sensible baisse enregistré en 2003 ,17% en 2004 cette importante chute du taux de chômage est due a des changements opérés dans le mode d'évaluation antérieur.

Depuis le taux de chômage a connu une baisse remarquable 50,3% en 2005, 12, 3% en 2006, 13,8% en 2007 et 11, 3% en 2008.

Malgré ces diminutions importantes dans ces dernières années, le chômage reste une réalité très complexe.

3.4 Le progrès technique et le niveau de formation :

Le progrès technique est un facteur essentiel de croissance ,mais l'utilisation des machines entraine le recours moins important à la main d'œuvre ,cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises et le niveau de formation de la population active, les exigences intellectuelles et professionnelles des offreurs d'emploi sont élevés par rapport à ceux qui cherche un poste de travail.

Cette inadéquation représente un facteur négatif sur le marché de travail. De nombreux d'autres facteurs ont induit le chômage en Algérie, on peut citer :

- ❖ Les flux migratoires
- ❖ L'inefficacité du secteur public
- ❖ La taille du secteur productif
- ❖ Le facteur culturel
- ❖ Le taux de réussite dans les épreuves du baccalauréat

4. Les conséquences du chômage sur l'économie Algérienne :

Le chômage a des effets économiques, sociaux et psychologiques, dans cette partie nous allons focaliser sur les principaux effets économiques :

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

4.1 Conséquence du chômage sur la consommation :

D'une manière générale, le niveau du chômage influence fortement la consommation et donc l'économie d'un pays. En effet, un des principaux moteurs de l'économie est la consommation. Une forte baisse de celle-ci entrainera mécaniquement une chute de croissance, les chômeurs dépenseront moins en reportant leurs achats non indispensables, mais les chômeurs ne sont pas les seuls concernés par cette diminution d'achats.

En effet, on a souvent constaté qu'après l'annonce d'une hausse du taux de chômage dans les médias, la consommation se mettait à décroître, et ce même chez la population active disposant encore de son travail, il s'agit là d'un phénomène psychologique, les travailleurs anticipant une baisse de leurs achats se prémunissent en économisant plutôt qu'en consommant, ils préfèrent épargner. L'événement du chômage survenait dans une famille via l'un ou plusieurs de ses membres n'est pas un phénomène marginal. Sa fréquence le rend constitutif de la vie de famille, il est responsable en moyenne d'une baisse de près d'un quart de la consommation des ménages. Disposant de ressources initiales relativement faibles, les ménages sont plus exposés par le chômage à la pauvreté dans le milieu ouvrier qu'ailleurs, les personnes isolés sans emploi ou chômeurs de longue durée ont une consommation deux fois plus faible que des ménages du même type non touchés par le chômage, le niveau des dépenses courantes ne dépend pas seulement du revenu, le ménage peut tirer sur son épargne.

Les réserves manquent aux pauvres et plus l'avenir du marché du travail est sombre, plus il est probable qu'elles soient plus modestes.⁴⁴ Généralement, les ménages ajustent leur consommation à leur revenu. Leur taux d'épargne augmente, et donc leur taux de consommation diminue, quand le taux de croissance de leur pouvoir d'achat augmente et lorsque le taux de chômage croît.⁴⁵

Les ménages plus aisés sont en meilleure situation de défendre leur consommation, les études sur les consommations des ménages confirment le poids du chômage sur les conditions de vie des familles, ainsi une analyse portant sur les budgets des ouvriers souligne la relation entre des situations où l'homme est au chômage et la femme au foyer, ou encore celles où les deux conjoints sont en recherche d'emploi, et des consommations qui sont en recherche d'emploi, et des consommations qui sont inférieures aux consommations correspondantes

⁴⁴Banque africaine de développement (bafd) op, cit p 11-12

⁴⁵ Mohamed Saib, musette, op, cit p 11-12

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

déménages sans chômeurs .plus que ca ,le chômage constitue l'une des causes principales du non remboursement des emprunts obtenues par les ménages.⁴⁶

4.2 Conséquence du chômage sur l'ETAT :

Le chômage a une influence importante sur l'ETAT, qui se doit rassurer la population, en appliquant des mesures dont les effets bénéfiques ne sont pas immédiats. Ces mesures ont un impact pour limiter les effets d'une crise économique. Parmi ses mesures, on trouve la mise en place des plans de relance.

Le premier plan de relance économique 1999 -2004 dotait de plus de 70 milliards de dollar et le second 2004-2009 dotait plus de 180 milliard de dollar.

Le bilan, est que ces plans n'ont pas réussi à gérer les effets de la crise économique que connaît le pays, dans le contexte du taux de chômage très élevé, l'activité économique est stagnée.

4.3 Conséquence du chômage sur la situation financière de l'ETAT :

L'augmentation de l'offre d'emploi instable produit une augmentation du travail en noir, de nombreux facteurs encouragent le travail informel, ce qui pousse les entreprises à ne pas embaucher les travailleurs ou à les embaucher en dessous du salaire minimum.

Si le travail dissimulé représente un véritable intérêt pour les employeurs indécents, en raison du niveau des cotisations sociales, il entraîne une perte de ressources publiques, c'est ainsi la situation financière de l'ETAT qui doit prendre en charge les aides sociales, et le manque à gagner des institutions publiques, telle que la sécurité sociale qui se finance principalement par les cotisations sur les salaires.

Par ailleurs, le financement des aides sociales représente une charge pour l'ETAT.

L'augmentation du chômage engendre l'augmentation des allocations, par conséquent les difficultés de l'ETAT s'accroissent.

4.4 Conséquence du chômage sur la production

Le chômage a des impacts sur les plans micro macroéconomique, les entreprises de production et de commercialisation sont influencées par la hausse du chômage.

La diminution de la consommation engendre logiquement la baisse de la production

⁴⁶ Nicolas, harpin (les conséquences du chômage sur la consommation) économie statistique 256, (1992) p 43

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

L'existence d'activités et la diversification du chiffre d'affaire dans d'autres pays peut être un facteur de sécurité pour l'entreprise, sur le plan macroéconomique l'écart de la production correspond à la différence entre la production réelle et la production potentielle de l'économie.

La production potentielle représente la quantité maximale de biens et services que peut générer l'économie de façon soutenue avec les ressources existantes.

La production effective (réelle) dépend de la demande, si cette dernière est inférieure à la production potentielle cela signifie que l'économie tourne en dessous de son potentiel et qu'il existe des capacités productives inutilisées.

Par ailleurs, un écart de production positif, signifie que l'économie fonctionne au dessus de sa capacité pour maintenir ce niveau de production, en raison de la demande excédentaire qu'exprime une consommation excédentaire, alors qu'un écart de production négatif signifie que l'offre est excédentaire.

Comme il est difficile d'estimer la production potentielle et l'écart de production, il faudrait examiner également plusieurs indicateurs, pour mieux juger l'intensité globale des pressions sur la capacité de production au sein de l'économie, mentionnons notamment l'emploi⁴⁷.

Dans le cadre d'une analyse économique basé sur l'option entre l'inflation et le chômage, un écart de production positif, correspond a une situation de surchauffe et caractérisé par l'inflation, alors qu'a l'inverse un écart de production négatif, s'accompagne d'une sous utilisation des capacités productives et par conséquent du chômage⁴⁸.

Section n°2 : Dispositifs relevant du Ministère du travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Dans cette section nous allons présenter les dispositifs relevant du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale qui sont les trois suivants CNAC, ANSEJ, et ANEM.

⁴⁷Yamna Achour Tani op cit p 33

⁴⁸IBID

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

1. Présentation de dispositif Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC :

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un organisme algérien créé en 1994 en tant qu'institution publique de sécurité. Elle est créée dans le cadre des divers programmes initiés par les pouvoirs publics et consacrés à la lutte contre la précarité et le chômage⁴⁹. Sa mise en place avait spécialement pour vocation d'atténuer les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique suite aux mesures du plan d'ajustement structurel (PAS), plan que l'Algérie a sollicité auprès des institutions financières internationales⁵⁰

La CNAC étendu ses activités à la création d'activités économiques. Depuis 2003, à l'instar de l'ANSEJ, elle aide les travailleurs licenciés, âgés de 35 à 50 ans, à créer des activités dans le domaine des biens et des services.

Depuis 2011, le programme d'aide à la micro-entreprise de la CNAC est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans. Il ne se limite plus exclusivement aux personnes ayant perdu leur emploi et se retrouvant au chômage. Auparavant, l'agence n'était accessible qu'à ses bénéficiaires qui étaient des travailleurs licenciés pour des raisons économiques⁵¹.

1.1 Les missions de la CNAC :

La CNAC promouvoir l'esprit entrepreneurial et aider à la promotion d'activités, à savoir⁵²:

- Gérer les prestations services au titre du risque qu'elle ouvre ;
- Accompagner les porteurs de projets ;
- Aider et soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya.
- Réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;

⁴⁹ BELKACEM Asma : « impact du dispositif CNAC sur le développement territorial et l'entreprenariat dans la wilaya de Tizi-Ouzou », Mémoire de master en Management des services publics territoriaux, UMMTO, 2014, P94

⁵⁰ BOUEDJA.K. « Microfinance et ONG ; bilan et analyse diagnostic du fonctionnement du dispositif de microcrédit à l'ONG algérienne Touiza en vue de la création d'une institution de micro finance », thèse de master of science, IAM Montpellier, 2007, p35

⁵¹ SAIB MUSETTE, Mohamed, op. cit, P.21.

⁵² Conception des informations à partir du site officiel de la CNAC : <http://www.cnac.dz>

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Organisme le contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance chômage ;
- Tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage ;

1.2 Organisation de la CNAC:

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage compte un effectif d'environ 1500 salariés, se découpe comme suit :

- Le Siège de la Direction Générale
- Treize (13) Agences Régionales
- Quarante huit (48) Agence de wilaya

A chaque Agence Régionale sont reliées une ou plusieurs Agence de wilaya, l'institution a développé des mesures actives d'aide ou retour à l'emploi, à cet effet il a été créé :

- Vingt deux (22) Centres de Recherche d'Emploi ou (C.R.E)
- Quarante huit (48) Centres d'Aide au Travail Indépendant ou (C.A.T.I).

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur général ;

L'organisation interne de la caisse, le nombre, la compétence territoriale ainsi que l'organisation des agences sont fixés par arrêté du ministre chargé de la sécurité sociale sur proposition du directeur général après approbation par le conseil d'administration de la caisse⁵³.

1.3 Les conditions d'éligibilité :

- Etre âgé de 35-50 ans ;
- Résider en Algérie ;
- N'occupant pas un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide ;
- Allocataire de la CNAC ou inscrits auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois comme demandeur d'emploi ;
- Jouissant d'une qualification professionnelle et/ou possédants un savoir-faire en rapport avec l'activité projetée ;

⁵³ Décret exécutif 94-188 du 6 juillet 1994 portant statut de la CNAC, article6.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Pouvant mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet ;
- N'ayant pas exercé une activité pour son propre compte depuis douze (12) mois ;
- N'ayant pas bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité⁵⁴ .

1.4 Les modes de financement :

La caisse nationale d'assurance chômage prend en charge le financement d'investissement dont le coût global ne saurait dépasser les 10 millions DA est triangulaire se fait selon deux niveaux comme suit⁵⁵ :

1. Niveau 01 :

Avec un coût d'investissement inférieur ou égal à 5 millions de DA répartis-en :

- Un apport personnel est de 1%
- Un prêt non rémunérés de la CNAC est de 29% du montant globale de l'investissement ;
- Un prêt bancaire de 70% du montant global de l'investissement.

2. Niveau 02 :

Un coût de l'investissement varié de 5 millions DA à 10 millions de DA repartis-en :

- Un apport personnel est de 2%
- Un prêt non rémunérés de la CNAC est de 28% du montant globale de l'investissement ;
- Un prêt bancaire de 70% du montant global de l'investissement.

1.5 Constitution du dossier :

Les pièces constitutives du dossier d'accès à la CNAC sont de deux volets, le volet administratif et le volet technique⁵⁶ :

1.5.1 Premier volet : Dossier administratif

Tout document présenté doit être préalablement authentifié auprès de l'organisme délivreur concerné composé de :

- Copie de la pièce d'identité nationale ;

⁵⁴ Décret exécutif n°04-02 du 03 janvier 2004 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs-promoteurs âgés de 35 à 50 ans, Art 2

⁵⁵ www.cnac.dz. Consulté le 12/04/2021

⁵⁶ www.cnac.dz consulté le 12/04/2021

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Une photo d'identité
- Certificat ou attestation de résidence en cours de validité ;
- Attestation d'inscription à l'Agence Locale d'Emploi ALEM ;
- Copie du diplôme de qualification professionnelle ;
- La fiche d'identification et la déclaration sur l'honneur

1.5.2 Deuxième volet : dossier technique

Ce dossier comporte les pièces suivantes ;

- Factures pro forma des équipements et matériels neufs en toutes taxes comprises (TTC) ;
- Factures pro forma d'assurances multirisques équipements et/ou tous risques pour les véhicules en Toutes Taxes Comprises (T.T.C)
- Devis d'aménagement s'il ya lieu, en toutes taxes comprises (TTC) ;
- Un devis estimatif pour les besoins en fonds de roulement en toutes taxes comprises (TTC).

2. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune ANSEJ

2.1 Présentation de l'ANSEJ:

Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes créée par l'ordonnance N°96-14 du 24 juin 1996 en raison de l'échec du Dispositif d'Insertion Professionnel de Jeunes (DIPJ).

ANSEJ est une institution publique dotée d'une personnalité morale et de l'autonomie financière elle est placée sous l'autorité du chef de gouvernement. Devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes constitue une des solutions appropriées au traitement de la question de chômage, il est chargé de l'encouragement du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteur d'idée de projet de création d'entreprise⁵⁷.

2.2 Les Mission de l'ANSEJ : Dans ce cadre l'agence a pour missions principales :

- L'ANSEJ est en charge de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement événementiel pour les personnes de moins de 40ans
- Assurer le suivi, soutenir, conseiller et accompagner les jeunes entrepreneurs à la création d'activité⁵⁸.

⁵⁷www.ansej.dz consulter le 16/04/2021

⁵⁸ RDJEM RAMADANE, SALOMONE R., op. Cit. p 57.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative a leurs activités afin de faciliter le processus de montage financier et technique des projets.
- Renforcer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités
- Elargir des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS...)
- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité à travers la mise en place des programmes de formation d'emploi
- Créé une banque de projets
- Gérer conformément à la législation et à la réglementation les dotations du Fonds National de Soutien des Jeunes FNSEJ, notamment les aides, les bonifications des taux d'intérêts dans la limite des enveloppes prévues

2.3 Objectifs de l'ANSEJ :

L'organisme ANSEJ s'oriente pour atteindre des objectifs majeurs à savoir⁵⁹ :

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises
- Création d'activité et de richesse
- Création d'emplois durables
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif

Développer

2.4 Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes : le dispositif de création des micros entreprises présente trois caractéristiques qui sont⁶⁰ :

2.4.1 La simplicité :

Les documents d'investissement soumis à l'ANSEJ par les jeunes sponsors ne seront pas soumis à des agences spécialisées telles que les comités techniques et autres comités de sélection. L'agence de service ANSEJ a délivré le certificat de qualification du plan sur la

⁵⁹ «Agence Nationale de Soutien des Jeunes »article publié par l'ANSEJ disponible sur : <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentation-de-l-ensej/présentation-du-l-ansej> consulter le 20/04/2021

⁶⁰ FIRLAS Mohammed « Impact des politique d'aide à l'entreprenariat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes, cas ANSEJ de Tizi Ouzou » mémoire vue de l'obtention de mémoire magister, option management d'entreprise, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, juin 2012 p 130,131

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Base de l'étude de faisabilité du projet et après un entretien avec le directeur de recherche de l'agence, qui a également vérifié ces normes.

2.4.2 La transparence:

Les normes d'éligibilités au dispositif de création de micro entreprise ANSEJ sont :

- Entre âgé 19 à 35 ans, dérogation d'âge jusqu' à 40 ans pour le gérant à condition le projet génère au moins trois emploi permanent
- Résidant en Algérie
- Entre en situation de chômage au moment de dépôt de dossier
- Etre titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire en rapport avec l'activité projetée
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres

2.4.3 La souplesse :

Le chargé d'études de l'Agence a pour mission d'aider les promoteurs à configurer leurs projets, de plus le dispositif ANSEJ offre aux jeunes créateurs d'entreprise

- **Les aides financières à travers :** un prêt sans intérêt ou Prêt Non Rémunéré appelé (PNR) qui varié en fonction de l'investissement, des prêts non rémunérés supplémentaires destinés à l'exercice de certaines activités et à une certain catégorie, une prise en charge d'une partie des intérêts bancaires par l'ANSEJ
- **Des avantages fiscaux :** acquisition des équipements et services en hors taxe (exonération de la TVA), application de taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les équipements importés, exonérations du droit de mutation à titre onéreux de l'activité, exonération totale de l'impôt sur le Revenu Globale (IRG), l'impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) et la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP).

2.5 Conditions d'éligibilité et constitution du dossier :

Pour bénéficiaire du crédit d'ANSEJ, certaines conditions nécessaires doivent être remplies et l'ensemble du processus de gestion doit être achevé

2.5.1 Les conditions d'éligibilité au dispositif de l'ANSEJ :

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes⁶¹ :

⁶¹ MEHLOUL FATEH, MAMACHE FERHET op, cite, p25

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- **Forme de l'entreprise :** l'entreprise créée peut être individuelle ou une société (EURL, SARL, SNC)
- **Age et la situation des promoteurs :** entre âgé entre 19 et 35 ans, (l'âge du gérant peut être porté à 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois emplois permanents et il doit être dégage de l'obligation du service national pour le sexe masculin). Etre chômeur de la nationalité algérienne.
- **Inactivité des promoteurs :** les jeunes prompts ne doivent occuper un emploi rémunéré au moment de la demande de création d'entreprise, être ni salaries, ni artisans, ni titulaires de profession libérale, lors du dépôt du dossier.
- **Capacité professionnelle et financière :** les chômeurs peuvent être certifiés par des qualifications professionnelles ou un savoir-faire reconnu en relation avec l'activité créée et il doit mobiliser un apport personnel pour le financement de son projet
- **Montant de l'investissement :** le montant maximum de l'investissement est de 10 millions de DA, que ce soit pour un investissement de création ou d'extension⁶²

2.5.2 Constitution du dossier de l'ANSEJ :

L'intéressé au dispositif de l'ANSEJ doit constituer un dossier de crédit qui réunit l'ensemble des papiers suivants⁶³ :

- Demande manuscrite
- Copie de la carte fiscale ou certificat d'existence
- Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale
- Dossier technico-économique confectionné avec l'assistance de l'ANSEJ
- Factures pro-forma et/ou devis estimatifs des travaux à réaliser
- Evaluation par voie d'expertise des travaux réalisés dans le cas des apports en nature représentant la participation du jeune promoteur
- Bilan d'ouverture, des bilans prévisionnels et des comptes d'exploitation prévisionnels sur cinq ans
- Attestation d'éligibilité délivrée par l'ANSEJ dans le cas d'une création d'une micro-entreprise ou bien une attestation de conformité aux conditions d'accès à l'extension des capacités de production.

⁶² <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentation-de-l-ansej/dispositif.consultif>

⁶³ Ibid.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

2.5.3 Conditions de blocage du crédit :

Les promoteurs souhaitant bénéficier d'un prêt ANSEJ doivent remplir les conditions suivantes :

- Versement de l'apport personnel du promoteur
- Versement du prêt ANSEJ (prêt non rémunéré)
- Registre de commerce ou document équivalent
- Statuts juridique
- Attestations fiscales et para fiscales
- Attestation d'adhésion au fonds de garanties
- Contrat de location de deux années renouvelable ou un titre de propriété du local devant abriter l'activité projeté
- Copie du cahier des charges ANSEJ

2.6 Les modes de financement proposés par l'ANSEJ :

Le dispositif ANSEJ prévoit deux modes de financement sont : le financement triangulaire, le financement mixte, pour un coût global de l'investissement qui ne peut dépasser 10 millions de DA.

Tableau N° 3 : Modes de financement proposés par l'ANSEJ⁶⁴ :

	Financement triangulaire	Financement mixte
Apport personnel	1% à 2%	71% à 72%
Prêt sans intérêt ANSEJ	29% à 28%	29% à 28%
Crédit bancaire	70%	Néant

Source : Décret exécutif n°11-104 du 6 mars 2011.

De 0 à 5 millions de dinars, l'apport personnel est de 1% du montant du projet, plus de 5 millions de dinars, l'apport personnel est de 2% du montant du projet.

⁶⁴ Décret exécutif n°11-104 du 6 mars 2011

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

2.6.1 Le financement triangulaire :

La formule oblige les jeunes sponsors à verser des contributions personnelles, ce qui reste élevé car le salaire minimum en Algérie est de 18000 DA, plus les prêts bancaires de l'ANSEJ.

Ce type de financement est structuré en deux niveaux (niveau 1 et niveau 2) qui sont présentés dans le tableau suivant⁶⁵ :

Tableau N°04 : le financement triangulaire

	Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu' à 5 million de DA	1%	29%	70%
Niveau 2 : montant de l'investissement de 5 à 10 million de DA	2%	28%	70%

Source : MEHLOUL Ferhat, MAMACHE Ferhat : « *financement des activités productive dans le cadre de l'ANSEJ, Cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia* », mémoire de MASTER en Sciences économiques, Université de Bejaia, 2016, p 29.

2.6.2 Le financement mixte : La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux⁶⁶ :

⁶⁵ MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferfat, op. P29

⁶⁶ MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferfat, op. P29

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

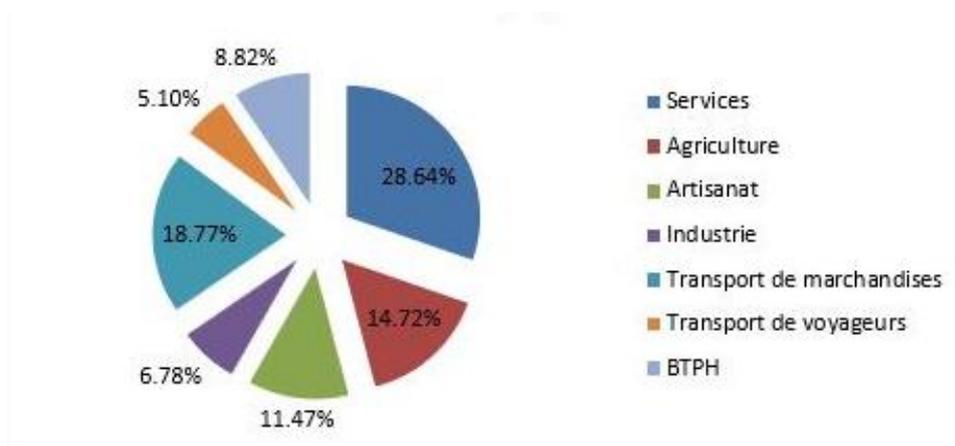
Tableau N° 5 : le financement mixte :

	Apport personnel	Prêt sans intérêts (ANSEJ)
Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu' à 5 000 000DA	71%	29%
Niveau 2 : montant de l'investissement de 5 à 10 millions de DA	72%	28%

Source : MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferhat : « *financement des activités productives dans le cadre de l'ANSEJ : cas des porteurs de projets productif ANSEJ de la wilaya de Bejaia* », mémoire de master en sciences économiques. Option : Monnaie Banque et Environnement International. 2016. P.29-30

Le jeune promoteur bénéficie d'une aide du Fonds Nationale de Soutien et Emploi de Jeunes (FNSEJ). Cette aide destinée à compléter le niveau des fonds propres requis varie en fonction du coût de l'investissement. Elle est sous forme d'un crédit à long terme, dispensé du paiement des intérêts.

Figure 5 : principaux secteurs d'activité financés par le dispositif ANSEJ au 31/12/2017⁶⁷



Source : Bulletin d'information statistique, Ministère de l'industrie et des Mines

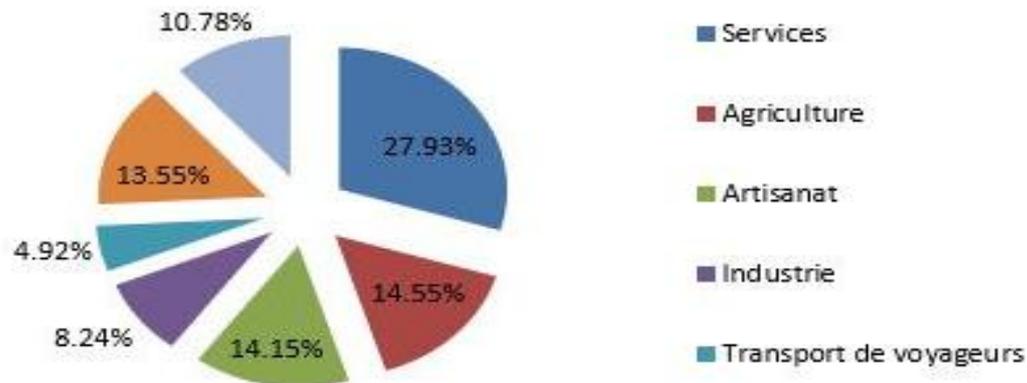
La part de chaque secteur d'activité dans le total des projets financés a varié à travers le temps. En effet, depuis la mise en place du dispositif, certains secteurs ont été saturés et les financements ont ainsi été réduits comme pour le cas du transport de voyageurs ou encore la

⁶⁷ <https://www.mfw4a.org/fr/blog/mecanismes-de-financement-en-soutien-la-creation-de-la-pme-en-algerie-partie-2>

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

location de voitures. Les jeunes promoteurs ont été orientés vers d'autres secteurs productifs tels que l'Agriculture, qui attire de plus d'entrepreneurs. En revanche, les secteurs tels que la pêche l'Hydraulique ou encore l'industrie peinent encore à être attractifs.

Figure N°06 : l' impact emploi par secteurs d'activité « dispositif ANSEJ » 31/12/2017



Source : Bulletin d'information statistique, Ministère de l'industrie et des Mines

Le nombre d'emplois créés est globalement proportionnel au nombre de projets financés par secteur d'activité. Ainsi, les secteurs des services de l'agriculture et de l'artisanat créent plus d'emploi par rapport au secteur du transport par exemple.

3. Agence National de l'Emploi ANEM

3.1 Présentation de l'ANEM :

L'organisation de l'ANEM a été instituée en 2006 par un décret exécutif fixant ses missions et son organisation. L'agence relève de l'autorité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Le décret définit également les fonctions de l'agence dans la régulation du marché du travail. Pour accomplir ses fonctions, l'agence dispose de⁶⁸ :

- 7 départements centraux
- 11 centres régionaux (AREM) dont la compétence couvre plusieurs provinces,
- 48 agences wilaya
- 208 antennes locales (ALEM- agences locales de l'emploi) dont la compétence s'étend à une ou plusieurs municipalités.

⁶⁸ SAIB MUNETTE Mohamed : « politiques d'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie » Cread, 2014p, 16

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

L'ANEM est l'unique institution qui gère les offres d'emplois en Algérie.

3.2 Missions de l'ANEM :

L'ANEM a un objectif principal s'agissant de la planification de la situation du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre, voire même l'assurance d'une mise en marché efficace du service de recrutement. A cet égard, l'ANEM est chargée de ⁶⁹ :

- Placer des travailleurs, constituant la mission principale de l'ANEM en se basant sur l'offre et la demande d'emploi.

Cette mission classique de l'ANEM est relativement distincte d'autres programmes. Les demandeurs d'emploi sont placés aux postes vacants offerts par des employeurs, privés pour la plupart ;

- Organiser et assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de main d'œuvre
- Assurer l'accueil, l'information, l'orientation et le placement des demandeurs d'emplois
- Favoriser le recrutement par les entreprises de jeunes diplômés de niveau universitaire ou de techniciens supérieurs. L'Etat assure en outre, la prise en charge des rémunérations et des cotisations sociales⁷⁰.

3.3 Les différents programmes de l'ANEM pour l'emploi des jeunes :

En plus de sa mission principale de placement sur le marché du travail, l'ANEM a également hérité de la gestion de programmes d'emploi pour les jeunes en tenant compte de la « politique nationale de l'emploi ».

Depuis sa création, l'ANEM joue un rôle important en permettant de soulager les pressions sur le marché du travail grâce à ses différentes composantes : le contrat d'insertion des diplômés (CID), le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le contrat de formation-insertion (CFI) ainsi qu'une autre mesure qui a également été mise en œuvre le contrat de travail aidé (CTA). Au fil des années, le volume des bénéficiaires de ce programme a augmenté. En 2011, 24 000 personnes ont pu obtenir un contrat permanent au sein d'entreprise grâce à une contribution de l'Etat qui s'est engagé à subventionner les salaires pendant trois ans. En 2012, l'ANEM a enregistré environ un total de 240 000 personnes (dont

⁶⁹ Ibid

⁷⁰ Guide de la recherche d'emploi en Algérie et à l'étranger éditions BERTI, Alger, 2003, p. 57

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

44% sont des femmes) ayant bénéficié de l'une de ses trois premières composantes et 41 000 recrutements pour la mesure CTA. Cela relève une légère augmentation de taux de placement qui est passé de 73% à 77%⁷¹.

Section 03 : Les dispositifs relevant du Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille

Dans cette partie nous allons exposer les dispositifs relevant du ministère de la solidarité nationale et de la famille. Nous allons nous intéresser à deux dispositifs qui sont l'Agence de Développement Social (ADS) et Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

1. Les dispositifs gérés par l'Agence de Développement Social (ADS)

1.1 Présentation d'ADS :

Conformément à l'article 196 de l'ordonnance n°95-27 du 31 décembre 1995, portant loi de finance pour 1996, il est créé une institution à caractère spécifique sous la dénomination d'agence de développement social, par abréviation « ADS »⁷²

L'Agence de Développement Social a été créée en 1996 par décret exécutif n°96/232 du 29 juin 1996. Elle est venue renforcer le dispositif institutionnel mis en place par l'Etat en matière d'intervention sociales engendrées par la mise en œuvre du plan de réajustement structurel durant la décennie 1990⁷³.

1.2 Mission d'ADS :

L'ADS a pour missions statutaires, de promouvoir, de sélectionner, de choisir et de financer, totalement ou en partie :

- Les actions et interventions en faveur des populations démunies et du développement communautaire⁷⁴ ;

⁷¹ SAIB Musette, Mohamed, op.cit.p.22

⁷² Article 1 décret exécutif n° 96-232

⁷³ Algeria-Agence de Développement Social, ADS (Social Development Agency) Socialprotection.org.

⁷⁴ Article 6 décret exécutif n° 96-232.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Tout projet de travaux ou de services d'intérêt économique et social certain et comportant une haute intensité de main d'œuvre, initié par toute collectivité, de l'emploi ;
- Le développement de micros entreprises.

Ceci était donc la réponse institutionnelle à la crise sociale de 1990.

1.3 Les objectifs :

Les objectifs de l'agence de développement social sont⁷⁵ :

- Lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation sociale, l'amélioration des conditions de vie des communautés démunies, avec leur participation à la réalisation de projets socioéconomiques, répondant à leurs besoins prioritaires.
- Susciter l'éveil communautaire des populations démunies, par la réalisation de petites infrastructures de base, répondant à leurs besoins prioritaires.
- Ce programme repose sur une démarche participative qui requiert l'adhésion et la contribution de la part des populations concernées ;

1.4 L'organigramme de l'ADS :

La hiérarchie de l'ADS se présente comme suite :

➤ Le Directeur Général :

Nommé par décret exécutif, il dispose du pouvoir nécessaire pour agir en toutes circonstances au nom et au compte de l'Agence⁷⁶.

➤ Le Conseil d'Orientation (C.O):

Composé de quinze membres représentants des Ministères, et quatre autres des associations à caractère social. Cet organe décisionnel a pour rôle⁷⁷ :

- De discuter et valider les plans d'action de l'Agence qui lui sont présentés ;
- D'arrêter, sur proposition du Directeur Général et au début de chaque exercice, son budget et son programme annuel d'activités.

⁷⁵Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme 2018 www.msnfcf.gov.dz consulter le 27/04/2021.

⁷⁶Article 18 du décret exécutif n°96-232

⁷⁷Article 9 du décret exécutif n°96-232

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

➤ Le Comité de Surveillance (C.S):

Composé de trois membres dont un représentant du mouvement associatif, il est chargé de contrôler à posteriori et pour le compte du Conseil d'Orientation la mise en œuvre de ses décisions en⁷⁸ :

- Tenant des réunions trimestrielles en présence du Directeur Général pour l'évaluation des rapports d'avancement et d'exécution du plan d'action ;
- Formulant les observations, avis et recommandations sur le budget, le programme d'activités, le rapport annuel de gestion et les comptes de chaque exercice.

1.5 Les dépenses de l'agence :

- Les dépenses d'immobilisation
- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien
- Les dépenses nécessaires à la réalisation de ses missions

1.6 Modalités de financement:

Le programme de développement communautaire est initié et financé par l'Agence de Développement Social sur la base de projets socioéconomiques identifiés par les cellules de proximité, avec le concours de la population et de leurs représentants.

Le montant d'un projet de développement Communautaire Participatif est plafonné à hauteur de 4.000.000 DA par projet, répartis comme suit⁷⁹ :

- 90% du montant du projet à la charge de l'ADS
- 10% représentant la participation de la partie bénéficiaire du projet

2. Présentation de dispositif ANGEM :

L'Agence National de Gestion du Microcrédit est créée par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004⁸⁰. Le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposent de petits revenus instables et irréguliers⁸¹. L'ANGEM représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale. Elle vise le

⁷⁸Article 24 du décret exécutif n° 96-232

⁷⁹ Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de Condition de la Femme www.msnfcm.gov.dz.

Consulter le 30/04/2021

⁸⁰ Décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004, portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du microcrédit.

⁸¹www.angem.dz/fr/ consulter le 01/05/2021

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

développement des capacités individuelle des personnes à s'auto prendre en charge, en créant leur propre activité. Ils peuvent bénéficier des avantages du dispositif ANGEM, les promoteurs âgés de plus de 18 ans, sans revenus et/ou disposant des petits revenus instables et irréguliers, dont le montant d'investissement peuvent atteindre 1 000 000 DA⁸².

2.1 Missions de l'ANGEM :

Les missions principales de l'ANGEM se résument comme suit⁸³ :

- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et la mobilisation des crédits.
- Octroyer des prêts non rémunérés ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des clauses des contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Effectuer des conventions permanentes avec des organismes et les établissements financiers, dans le cadre du montage financier des projets, qui sont chargés du suivi de la réalisation et l'exploitation des créances non remboursées dans les délais.
- Organisation de salons (exposition- vente) régionaux et nationaux des produits du micro crédit
- Formation continue du personnel chargé de la gestion du dispositif, des porteurs de projets et des bénéficiaires de micro crédit aux techniques de montage et de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.

2.2 Les objectifs de l'ANGEM :

Les principaux objectifs tracés l'ANGEM sont les suivants⁸⁴ :

- Contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité en mettant un microcrédit à la disposition des personnes ;

⁸² Le site officiel de l'ANGEM, www.angem.dz consulter le 01/05/2021

⁸³MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferhat, op. cit, P.20

⁸⁴ SAIB Musette, Mohamed, op, cit, P. 21

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

- Promouvoir les petites activités économiques, à savoir « le travail indépendant, le travail à domicile, la petite entreprise, l'artisanat et les services jusqu' à la limite de la micro entreprise » ;
- Encourager et sensibiliser la création d'activité dans les zones rurales dans le souci de générer des revenus et des emplois, en favorisant l'auto emploi et le travail à domicile, en particulier chez les populations féminines ;
- Améliorer l'esprit d'entreprenariat dans le but d'intégrer les personnes dans la vie économique et sociale⁸⁵ ;
- Assurer l'accompagnement pour les bénéficiaires durant toutes les phases de la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus et des très petites entreprises ;
- Soutenir la commercialisation des produits issus du micro crédit, par l'organisation des salons d'exposition et de vente⁸⁶ ;

2.3 Conditions d'éligibilité :

L'accès l'agence ANGEM est lié à certaines conditions qui sont citées ci-après⁸⁷ :

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Etre sans revenus ou disposer de petits revenus instables et temporaires ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Etre qualifié par un diplôme ou avoir un savoir faireprouvé en relation avec l'activité projetée ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités ;
- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité ;
- Cotiser au FGMMC dans le cas où le promoteur sollicite un crédit bancaire ;
- S'engager à rembourser le montant du prêt à la banque et du PNR à l'ANGEM selon un échéancier arrêté.

⁸⁵ NAIT-ALIS.op.cit, P.62.

⁸⁶Décret exécutif n°04-14 du janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion de microcrédit.

⁸⁷ Décret exécutif n°04-15 du 22 janvier 2004 fixant les conditions et le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du microcrédit.

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

2.4 Les modes de financement :

La tâche de l'ANGEM consiste à accorder des microcrédits entre 100 000DA et 1.000.000DA aux individus sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Les prêts sont, selon le cas, non rémunérés et les crédits sont améliorés⁸⁸.

2.4.1 Le financement mixte (ANGEM-promoteur) :

Ça concerne les microcrédits non payés qui sont accordés directement par l'ANGEM au titre de l'achat de matières premières, et ils ne dépassent pas les 100.000DA. Ils sont destinés au titre de la création d'activités par l'acquisition de petit matériel, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité⁸⁹.

2.4.2 Le financement triangulaire (ANGEM-Banque-Promoteur) :

Il concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité pour l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1.000.000DA le financement se présente comme suit⁹⁰ :

- Un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100%
- Un prêt ANGEM non rémunéré de 29%
- Un apport personnel de 1%

⁸⁸ KHAZNADJI M., ABRICA B, op.cit. P.9

⁸⁹ MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferhat, op.cit, P.21

⁹⁰www.angem.dz/article/organisation-de-l-angem-en-bref. Consulté le 02/05/2021

Chapitre 02 : La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Conclusion

Le chômage est un phénomène social qui augmente sans cesse notamment dans la population des jeunes. L'Algérie n'est pas épargnée par ce fléau mondial qui affecte une part importante de la population active, engendrant des taux de chômage élevés avec des disparités selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction et dont les conséquences sont néfastes sur le plan économique et social. En effet, le chômage touche particulièrement les jeunes, les femmes et les diplômés universitaires.

L'Algérie subit actuellement les effets de l'accroissement démographique des décennies soixante-dix et quatre-vingt, en particulier dans les domaines de l'éducation et le marché de travail, avec la présence d'un déficit d'emplois décents et permanents.

La période 1986-1999 était marquée par un taux de chômage assez élevé atteignant plus de 29% de la population active, depuis 2004 une baisse sensible a été enregistrée. Cette baisse est le résultat direct d'un ensemble de réformes économiques et politiques qui ont accéléré l'opération d'emplois, notamment, la mise en place de plusieurs dispositifs tel que l'ANSEJ, l'ANGEM, l'ANEM, la CNAC, encourageant l'investissement privé et faisant face au chômage.

Chapitre 3

Étude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaïa

Introduction

Après avoir évoqué les fondements théoriques du chômage dans le premier chapitre, son évolution en Algérie et les dispositifs d'aide à l'emploi dans le second chapitre, nous allons essayer d'évaluer, dans ce qui suit, l'impact du nombre d'emploi créés par l'ANGEM sur le taux du chômage dans la wilaya de Bejaïa.

Pour ce faire, nous avons fait recours à la modélisation économique qui consiste en la mise en épreuves des théories économiques par l'application des méthodes statistiques aux données empiriques. En effet l'économétrie est la représentation mathématique des phénomènes économiques à partir de l'observation statistique de grandeurs pertinentes pour décrire ces phénomènes. Son objectif est d'exprimer des relations entre les variables économiques sous une forme permettant la détermination de ces dernières à partir des données observées. Ainsi l'économétrie concerne le développement des méthodes probabiliste et statistique dans le contexte d'une compréhension détaillé des données afin d'obtenir une analyse des prévisions de grandeurs économiques.

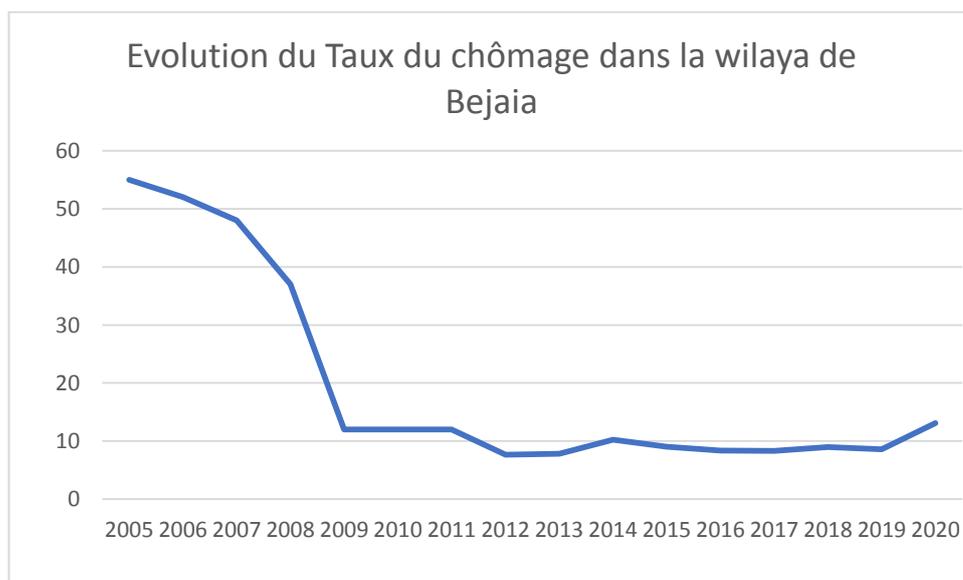
Ce présent chapitre s'articule autour de trois sections. Dans la première nous allons faire une analyse descriptive de la création d'emploi par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaïa. La seconde section est consacrée à la présentation du modèle VAR, quant à l'estimation et l'interprétation des résultats feront l'objet de la troisième section.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Section 1 : Analyse descriptive de la création d'emploi par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia

Dans cette section nous allons traiter et analyser les données fournis par l'ANEM et l'ANGEM de la wilaya de Bejaia.

Graphe N°01 : évolution de taux de chômage dans la wilaya de Bejaia (2005-2020)



Source : établie par nos soins a partir des données de l'ANGEM (2021)

Le graphe N°1 représente l'évolution du taux de chômage dans la wilaya de Bejaia entre 2005 et 2020.

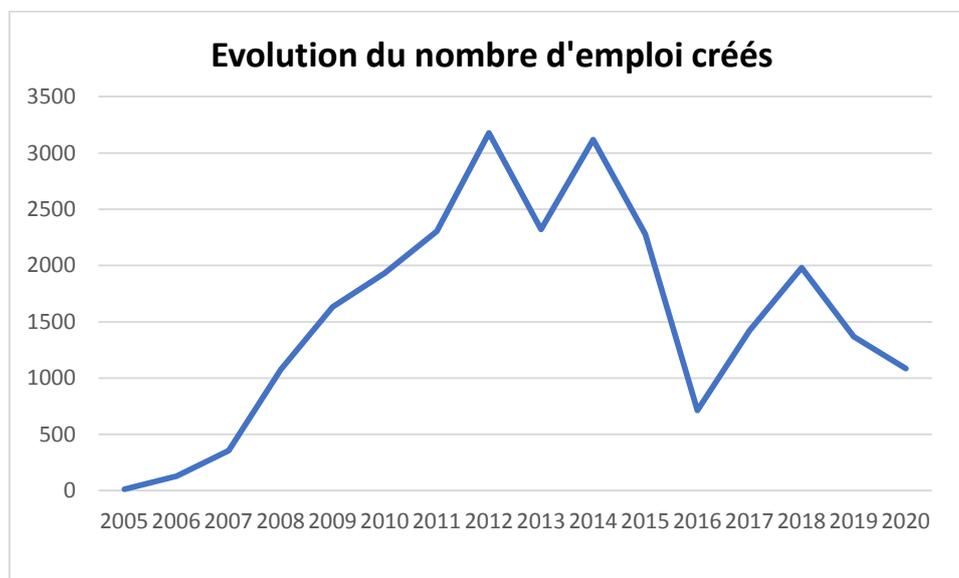
La lecture du graphe montre que le taux de chômage a une tendance à la baisse. Cette situation s'explique par la conjoncture favorable des prix du pétrole qui ont permis aux pouvoirs publics d'engager les différents programmes de relance économique. Dans ce cadre, plusieurs dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANEM) ont été installés. Ces organismes ont permis la création d'un nombre important d'emploi, d'une part, ils ont aidés les chômeurs à trouver des postes d'emploi et d'autre part, ils ont financé plusieurs activités dans différents secteurs, permettant aux porteurs de projets, la création de leurs propres entreprises.

A partir de 2019, nous constatons une augmentation du taux de chômage, ceci revient d'une part au blocage des contrats du dispositif ANEM et d'autre part, au gel du financement de plus de 64 activités, par l'ANJES, l'ANJEM et la CNAC.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

L'année 2020, a été marquée par l'apparition de la pandémie de la Covid19. Cette crise sanitaire a accentué le chômage dans la wilaya.

Graphe N°02 : Evolution du nombre d'emploi créés entre (2005-2020)



Source : Etablir nos soins à partir des données de l'ANGEM (2021)

Le graphe n°2, présente l'évolution du nombre de projets financés par l'ANGEM de 2005 jusqu'à 2020.

L'agence nationale de gestion du microcrédit ANGEM a permis la création de 24 907 emplois au niveau de la wilaya de Bejaia en 15 ans. Depuis sa date de création en 2005 jusqu'à 2020.

En 2005, 13 projets ont été créés, cela est dû au fait que cette année représente l'année de création du dispositif donc celui-ci n'était pas encore connu du public, en outre, les crédits bancaires prenaient encore du temps pour être débloqués.

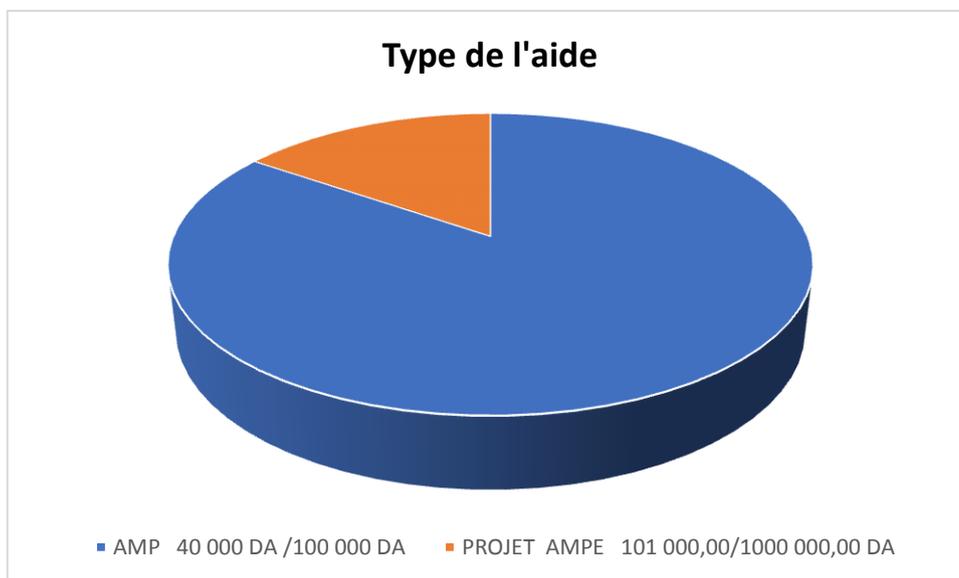
Une année après la création du dispositif, le nombre d'emplois créés a enregistré une augmentation importante pour passer de 13 à 129 projets par année. Cette augmentation s'est accélérée à partir de 2008 jusqu'à 2014 avec une légère baisse en 2011 et 2013. Cette situation est expliquée par la conjoncture favorable des prix du pétrole permettant aux pouvoirs publics l'engagement des programmes de relance économique.

A partir de 2015, le nombre d'emplois créés a pris une tendance à la baisse. La chute des prix du pétrole amorcée depuis juin 2014, a engendré la baisse de la liquidité des banques et a contraint l'Etat à adopter des politiques économiques restrictives. Ces mesures ont eu un effet direct sur le nombre de projets créés. Cependant, ce dernier a enregistré une légère hausse en 2017 et 2018, pour reprendre leur trajectoire. En 2020, 1085 projets ont été créés, ce nombre

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

assez faible s'explique par la crise sanitaire du au covid 19 et aux mesures de confinement instaurées depuis le mois de mars.

Graphe N°03 : Type de l'aide accordée par l'ANGEM

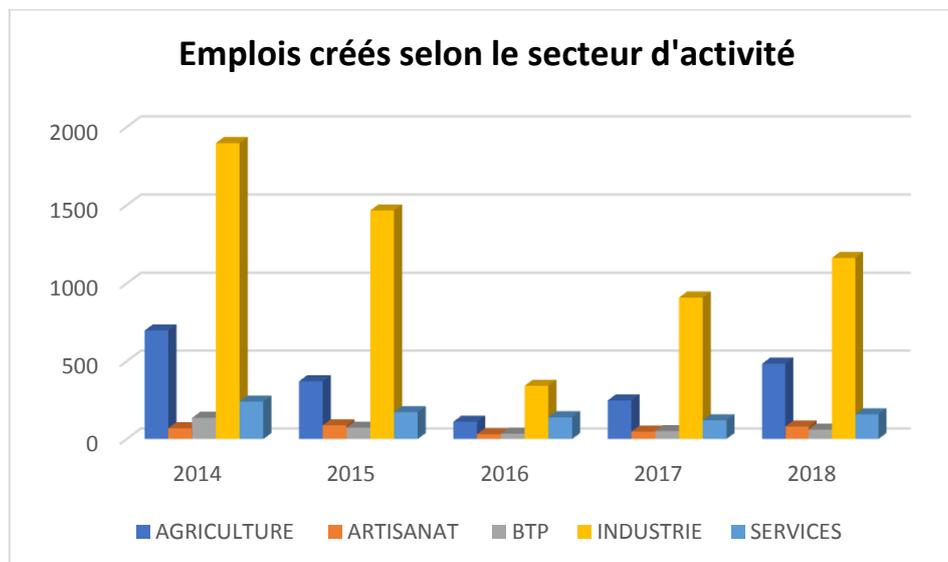


Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANGEM (2021)

A partir des données présentées dans le deuxième graphe, nous constatons que la part des projets AMPE (de 101000DA-1000000 DA) est moins importante que celle des projets AMP (40000DA-100000DA) cela revient, d'une part, au fait que les personnes qui sollicitent ce dispositifs sont porteurs généralement de petit projet, et d'autre part, la vocation de ce dispositif est d'aider la catégorie de citoyens sans revenus et/ou disposent de petits revenus instables et irréguliers.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Graph N°04: Répartition du nombre d'emploi créés selon le secteur d'activité



Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANGEM (2021)

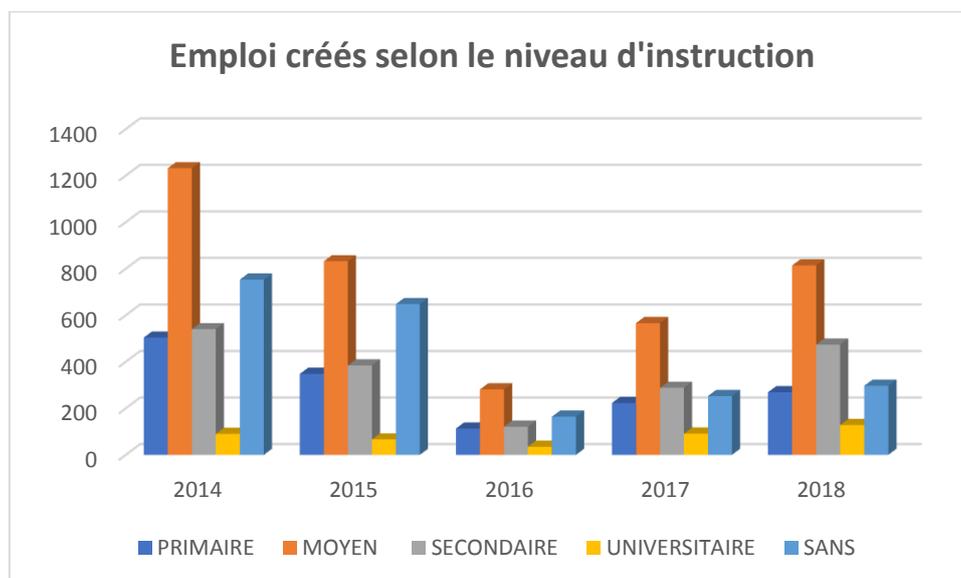
Le graphe n°4 représente la répartition du nombre d'emplois créés selon le secteur d'activité durant la période 2014/2018.

La lecture du graphe montre que le secteur de l'industrie est le plus attractif avec une moyenne de 1155 emplois créés grâce au dispositif durant la période 2014-2018. Ceci est expliqué par la rentabilité du secteur industriel et le fait que la wilaya de Bejaïa est caractérisée par une zone industrielle très importante. La deuxième place du podium est occupée par le secteur de l'agriculture avec 382 projets créés en moyenne. La wilaya de Bejaïa possède des potentialités considérables dans le domaine agricole en plus des subventions et des privilèges accordées par l'Etat. Le secteur des services occupe la troisième place, avec un nombre moyen de 166 projets. Ils concernent principalement le transport (de marchandises et voyageurs) et la location de voiture. Cette faiblesse est due à la saturation de ce secteur.

Le secteur du bâtiment et de l'artisanat arrivent en dernier avec 70 et 63 emplois créés respectivement. Ces deux secteurs exigent un savoir-faire important et demandent des efforts physiques. En outre, les créateurs de grands projets dans le secteur du bâtiment et travaux publics, font recours à d'autres dispositifs (ANSEJ, CNAC), accordant des prêts plus intéressants, pour le financement de leurs projets.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Figure N°05: Répartition des emplois créés selon le niveau d'instruction



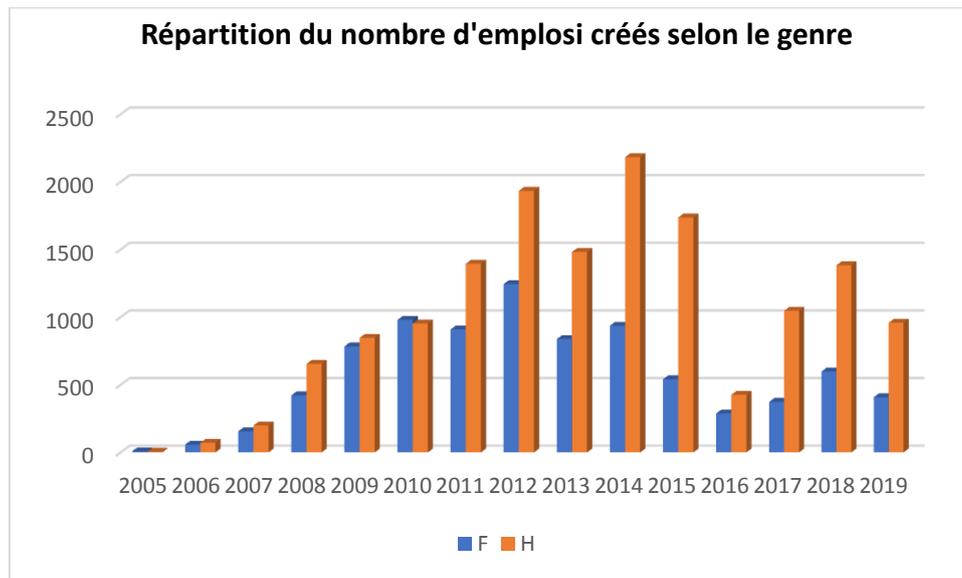
Source : Etablir nos soins à partir des données de l'ANGEM (2021)

Selon le niveau d'instruction, nous constatons d'après la lecture du tableau ci-dessus, que la majorité des bénéficiaires des microcrédits du dispositif de l'ANGEM ont un niveau d'instruction moyen avec 745 projets en moyenne durant la période 2014-2018. Ils sont suivis par ceux qui n'ont aucun niveau avec 423 projets en moyenne. Les bénéficiaires des microcrédits ayant le niveau d'instruction primaire et secondaire représentent en moyenne 291 et 361 durant la période considérée. Cela revient au fait que les niveaux non supérieurs donnent moins de chance de trouver un emploi stable sur le marché du travail vu le manque de qualification et de compétences en terme de savoir, par conséquent, ces chômeurs optent pour la création de leur propres projets.

En revanche, les bénéficiaires ayant un niveau universitaire ne représentent que 82 en moyenne. Ces derniers, font moins recours à l'ANGEM, cela peut s'expliquer par l'insertion plus au moins facile pour cette catégorie qui est plus qualifiée d'une part et d'autre part les diplômés du supérieur sollicitent d'autres dispositifs notamment l'ANSEJ, du fait que leurs projets sont plus coûteux.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Graphes N°06: Répartition des emplois créés selon le genre



Source : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANGEM (2021)

Le graphe ci-dessous représente la répartition des emplois créés selon le genre. Nous observons que le nombre de projets créés par les hommes dépasse largement celui des femmes. Cela confirme que l'esprit d'entrepreneuriat féminin n'est pas assez développé dans la wilaya de Bejaia. Cependant, et malgré cette faiblesse par rapport au sexe masculin, il existe une évolution des projets créés par les femmes, atteignant un pic de 1245 projets en 2012. A parti de cette année, l'évolution change de trajectoire et le nombre d'emplois créés par les femmes a baissé pour atteindre 408 en 2019.

Section 2 : Présentation des modèles Vectoriels Autorégressifs (VAR)

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à l'aspect théorique de la modélisation, à savoir les généralités sur les séries temporelles, les processus TS et DS, et l'estimation du modèle VAR.

1. Stationnarité des variables

Pour étudier la stationnarité des séries, il existe un grand nombre de tests de racine unitaire : tests de Dickey-Fuller simple (DFS) et Dickey-Fuller Augmenté (DFA), test de Phillips et Perron (pp)....

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

- **Le test de Dickey-Fuller simple 1979 (DFS) :**

Le test de Dickey-Fuller permet de savoir si une série est stationnaire ou non et permet aussi de déterminer la bonne manière de stationnaires la série.

Il consiste à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \phi=1$. Contre l'hypothèse alternative.

$H_1: |\phi| < 1$. Il basé sur l'estimation des moindres carrés des trois modèles suivants :

Le modèle (1) : $X_t = \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre 1.

Le modèle (2) : $X_t = c + \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre 1 avec constante.

Le modèle (3) : $X_t = c + \beta_t + \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre avec constante et une tendance.

Si l'hypothèse $H_0 : \phi = 1$ est vérifiée dan l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire.

- **Test de Dickey-Fuller augmenté (ADF) :**

Ce teste a été proposé pour améliorer le test de Dickey-Fuller en prenant en compte le fait que les erreurs ne soient pas de bruits blancs (BB) mais puissent être corrélées. Il consiste à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \phi=1$ contre l'hypothèse alternative.

$H_1 : |\phi| < 1$. Il est basé sur l'estimation des moindres carrées des trois modèles suivants

Le modèle (4) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j+1} + \varepsilon_t$. Processus sans trend et sans constante.

Le modèle (5) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j+1} + c + \varepsilon_t$. Processus sans trend avec constante.

Le modèle (6) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j+1} + c + b_t + \varepsilon_t$. Processus avec trend et avec constante.

Comme dans le cas du test Dickey-Fuller simple, c'est ce test d'effectue de manière identique, mais sur une table statistique distincte.

Ce test de stationnarité ou de la racine unitaire est indispensable dans tout traitement économétrique, il permet de mettre en évidence le caractère stationnaire d'une chronique. Les caractéristiques stochastiques d'une série chronologique peuvent être clairement

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

identifiées grâce à la fonction d'autocorrélation, permettant de détecter si le processus stochastique est affecté d'une tendance, et les tests de racine unitaire dont le but est d'apporter des éléments de réponses sur le type de non stationnarité de la série. Pour ce faire, deux types de processus sont distingués :

- Le processus **TS** (Trend Stationary) qui présente une non-stationnarité de type déterministe.
- Le processus **DS** (Differency Stationary) pour les processus non stationnaire aléatoires).

Ces deux types de processus sont respectivement stationnarisés par écart à la tendance et par le filtre aux différences. Dans ce dernier cas, le nombre de filtres aux différences permet de déterminer l'ordre de l'intégration de la variable.

Le test ADF est formulé sous les hypothèses suivantes :

$\{H_0: \text{La série n'est pas stationnaire (la série possède une racine unitaire)}$
 $\{H_1: \text{La série est stationnaire (la série ne possède pas de racine unitaire)}$

Règle de décision :

Si $ADF_c < ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité $<$ au risque (5%) \Rightarrow accepter H_1

Si $ADF_c > ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité $>$ au risque (5%) \Rightarrow accepter H_0

2. La représentation de modèle VAR :

Les processus VAR (vecteur autorégressif) ont été introduits par Sims (1980) comme alternative aux modèles classiques d'économétrie qui distingue entre variable endogène et variables exogène. Sims a remarqué que la distinction entre les variables peut être non validée par les données statistiques.

Les caractéristiques essentielles du modèle VAR est ne plus distinguer entre variables endogène et variables exogène au sens où toutes les variables figurant dans le modèle ont le même statut.

Le modèle VAR comporte 3 avantages⁹¹ :

- ✓ Il permet d'expliquer une variable par rapport à ses retards et en fonction de l'information contenue dans d'autres variables pertinentes.
- ✓ Il offre un espace d'information très large.

⁹¹Gourieux C & Monfort A. Série Temporelles et Modèle Dynamiques. 2eme Ed : edition Economica 1995.p.376

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

- ✓ Cette méthode est assez simple à mettre en œuvre et comprend les procédures d'estimation et des tests.

La modélisation VAR repose sur l'hypothèse selon laquelle « l'évolution de l'économie est bien approché par la description des comportements dynamiques d'un vecteur à K variables dépendants linéairement du passé »⁹². Elle décrit les interrelations entre les différents agrégats macroéconomiques.

Le modèle VAR « Vecteur Auto Régressive » à K variables et p retards noté VAR(p) s'écrit :

$$X_t = \phi_0 + \phi_1 X_{t-1} + \phi_2 X_{t-2} + \dots + \phi_p X_{t-p} + \varepsilon_t.$$

Où X_t représente le vecteur de dimension (n x 1) comprenant les n variables endogènes, t représente un indice du temps, p représente le nombre de retards considérés, le vecteur ϕ_0 est un vecteur de constantes (de dimension n x 1), $\phi_1, \phi_2, \dots, \phi_p$ représentent des matrices de dimension (n x n) comprenant des coefficients à estimer. Le vecteur ε_t est un vecteur d'innovations, de dimension (n x 1). Les séries d'innovations contenues dans ε_t représentent les parties non expliquées de X_t .

3. Estimation des paramètres d'un VAR :

Les paramètres du processus VAR ne peuvent être estimés que sur des séries chronologiques stationnaires. Ainsi, après étude des caractéristiques des séries, soit les séries sont stationnaires par différence, préalablement à l'estimation des paramètres dans le cas d'une tendance stochastique, soit il est possible d'ajouter une composante tendance à la spécification VAR, dans le cas d'une tendance déterministe⁹³.

Deux techniques d'estimation sont possibles :

- Estimation de chaque équation du modèle VAR par les moindres carrés ordinaires.
- Estimation par la méthode de maximum de vraisemblance.

Les coefficients du processus VAR ne peuvent pas être estimés qu'à partir de séries stationnaires.

⁹² Idem, p 83

⁹³ R. Bourbonnais : « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} Ed DUNOD, Paris, 2015, P.279.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

4. Détermination de nombre de retards :

Lorsque la valeur du nombre de retards est inconnue, il existe des critères statistiques permettant de la définir, il s'agit de critère d'Akaike et du Schwarz. Ces critères peuvent être utilisés pour déterminer l'ordre p du modèle. La procédure de sélection de l'ordre de la représentation consiste à estimer tous les modèles VAR pour un ordre allant de 0 à h (h étant le retard maximum admissible par la théorie économique ou par les données disponibles). Les fonctions AIC(p) et SC(p) sont calculées de la manière suivante⁹⁴ :

- $AIC(p) = \text{Ln}(\det|\Sigma_e|) + 2K^2p/n$
- $AIC(p) = \text{Ln}(\det|\Sigma_e|) + 2K^2pL(n)/n$

Avec:

- K = nombre de variables du système;
- n = nombre d'observation ;
- p = nombre de retard ;
- Σ_e = des variations covariances des résidus du modèle.

5. La causalité au sens de granger

En économétrie, la causalité entre deux chroniques est régulièrement étudiée en termes d'amélioration de la prévision selon la caractérisation de Granger. En effet, connaître le sens de la causalité est aussi important que de mettre en évidence une liaison entre des variables économiques.

La causalité consiste à étudier l'évolution de l'ensemble des variables, et d'examiner si le passé des unes apporte une information supplémentaire sur la valeur présente des autres.

Cette approche est formalisée comme suit :

- $Y_{1t} = b_0 + b_1Y_{1t-1} + b_2Y_{2t-2} + \varepsilon_{1t}$
- $Y_{2t} = a_0 + a_1Y_{1t-1} + a_2Y_{2t-2} + \varepsilon_{2t}$

Le test consiste à poser ces deux hypothèses :

- Y_{2t} ne cause pas Y_{1t} , si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_0 : b_1 = b_2 = 0$
- Y_{1t} ne cause pas Y_{2t} , si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_1 : a_1 = a_2 = 0$

⁹⁴ R. Bourbonnais ; « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9^{ème} Ed DUNOD, Paris , 2015, p.280

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Ces tests peuvent être conduits à l'aide d'un test de Fisher classique de nullité des coefficients.

$$F^* = \frac{(SCR_c - SCR_{nc})/c}{SCR_{nc}/(N-K-1)}. \text{ Avec :}$$

- C : le nombre de coefficient dont on teste la nullité ;
- SCR c : Sommes des carrées des résidus du modèle contraint ;
- SCR n c : Sommes des carrées des résidus du modèle non contraint ;
- K : le nombre des variables.

La règle de décision :

- Si $F^* >$ à la valeur de la table : on rejette H_0
- Si $F^* <$ à la valeur de la table : On rejette H_1

Section 3 : l'estimation de modèle VAR

L'objet de cette section est de modéliser la relation entre le taux de chômage, le taux d'inflation et le nombre d'emploi créés grâce par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia sur la période 2005-2020.

1. Présentation des variables et données utilisées

Afin d'évaluer l'impact du nombre d'emploi créés par l'ANGEM sur le taux du chômage dans la wilaya de Bejaia, nous avons choisi trois variables : Le taux du chômage (**TXCH**) qui est le pourcentage des personnes actives au chômage, les données de cette variable sont tirées des bases de données de l'ANEM (Bejaia). La deuxième variable est le nombre d'emploi créés par l'ANGEM (**EMP**), ces données sont tirées des bases de cette dernière. La dernière variable est l'inflation (**TXINF**) qui est un déterminant du taux du chômage. En effet, à court terme, il existe une relation négative entre le chômage et l'inflation. Cette dernière réduirait les salaires réels, engendrant une augmentation de la demande de travail et une baisse du chômage. Les données concernant l'inflation sont extraites de l'ONS.

Le choix de ces variables est déterminé par la théorie économique mais aussi par des considérations liées aux données, pour vérifier l'hypothèse principale de notre étude qui est le lien de causalité entre le taux de chômage et le nombre d'emplois crée par l'ANGEM.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Les données utilisées couvrent la période 2005-2020. Cette période assez courte s'explique par le fait que l'ANGEM a été créée en 2005, en même temps, elle explique le nombre très faible des variables explicatives (deux variables).

Dans le but d'éliminer l'effet de la variance (la non stationnarité en variance, tendance à la hausse ou à la baisse), de minimiser l'influence des effets de temps sur les séries, et garder le maximum d'information sur les premières valeurs des séries, les variables ont été transformées en logarithmique.

2. Spécification du modèle :

Après avoir choisis les variables, le modèle à estimer est le suivant :

$$LTXCH = B_0 + B_1 LEMP + B_2 LTXINF + U_t$$

$$LTXCH = F(LEMP, LTXINF)$$

Ou

LTXCH : logarithme du taux de chômage.

LEMP : logarithme du nombre d'emploi créés par l'ANGEM.

LTXINF : logarithme du taux d'inflation

U_t: le terme d'erreurs à l'année t.

B₀, B₁, B₂: Paramètres du modèle économique.

3. Etude de la stationnarité des variables (test de racine unitaire) :

Dans le cadre d'utilisation d'une série temporelle dans un modèle VAR, il convient d'étudier la stationnarité des variables retenues avant tout traitement économétrique, car elle constitue une condition nécessaire pour éviter les relations factices.

Le test ADF commence par l'estimation du modèle TS, puis le modèle DS avec dérive et enfin le modèle DS sans dérive. Si l'un des modèles est retenu, la série est stationnaire en niveau.

Ce test est formulé sous les hypothèses suivantes :

(H0: La série n'est pas stationnaire (la série possède une racine unitaire))

(H1: La série est stationnaire (la série ne possède pas de racine unitaire))

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Règle de décision :

Si $ADF_c < ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité < alpha (5%) \Rightarrow accepter H_1

Si $ADF_c > ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité > alpha (5%) \Rightarrow accepter H_0

Tableau N° 06 : Test de racine unitaire sur LTXCH, LEMP, LTXINF.

Variables	Processus TS		Processus DS avec dérive		Test ADF		Décision
	Tc	Tt	Tc	Tt	ADFc	ADFt 5%	
LTXCH	0.61	2.79	0.51	2.54	-3.02	-1.96	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS sans dérive
LEMP	1.35	2.79	6.99	2.54	-6.55	-3.08	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS avec dérive
LTXINF	0.46	2.79	3.14	2.54	-3.26	-3.09	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS avec dérive

Source : Réalisation personnelle à l'aide du logiciel EVEWS 9

Les résultats du test ADF (voire annexe1), montrent que toutes les variables sont stationnaires en niveau. La série du taux de change est issue d'un processus DS sans dérive tandis que les deux séries nombre d'emplois créés et taux d'inflation sont issues d'un processus DS avec dérive.

4. Détermination du nombre de retard

L'objectif de cette étape est de déterminer l'ordre p du processus VAR.

Dans notre étude le tableau suivant donne les valeurs des deux critères après l'estimation des modèles.

Tableau N° 07 : Détermination du nombre de retard p

Lag	Logl	Lr	FPE	AIC	SC	HQ
0	-46,68633	NA	0,242961	7,098074	7,234988	7,085370
1	-26,68634	28,57141*	0,052975*	5,526620*	6,074383*	5,475914
2	-17,72353	8,962807	0,068162	5,531933	6,490519	5,443198*

Source : Réalisation personnelle à l'aide du logiciel EVEWS 9

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

On se basant sur les critères d'Akaike et de Schwartz, nous remarquons que les deux critères indiquent un retard optimal $p^*=1$ (voire annexe n°2)

5. Test de causalité de granger

Le test de causalité de Granger a pour objectif d'examiner si la valeur contemporaine de y est liée significativement aux valeurs retardées de cette même variable et des valeurs retardées de x que l'on considère comme la variable causale.

Ce test est formulé sous les deux hypothèses suivantes:

$$\begin{cases} H_0: Y_2 \text{ ne cause pas } Y_1 \text{ au sens de Granger} \\ H_1: Y_2 \text{ cause } Y_1 \text{ au sens de Granger} \end{cases}$$

Règle de décision :

Si Probabilité $< 0.05 \Rightarrow$ **accepter** H_0

Si Probabilité $> 0.05 \Rightarrow$ **accepter** H_1

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Tableau N°08 : Test de Granger

Variables	Hypothèse nulle	Hypothèse alternative	T statistic	Probabilité	conclusion
LTXCH et LEMP	LEMP ne cause pas LTXCH au sens de granger	LEMP cause LTXCH au sens de granger	8,57734	0,0126	LEMP cause LTXCH au sens de Granger
	LTXCH ne cause pas LEMP au sens au granger	LTXCH cause LEMP au sens au granger	0,32841	0,5772	LTXCH ne cause pas LEMP au sens de Granger
LTXINF et LTXCH	LTXINF ne cause pas LTXCH au sens de granger	LTXINF cause LTXCH au sens de granger	3,35319	0,0920	LTXINF ne cause pas LTXCH au sens de Granger
	LTXCH ne cause pas LTXINF au sens de granger	LTXCH cause LTXINF au sens de granger	0,13481	0,7199	LTXCH ne cause pas LTXINF au sens de granger
LTXINF et LEMP	LTXINF ne cause pas LEMP au sens de granger	LTXINF cause LEMP au sens de granger	0,26884	0,6135	LTXINF ne cause pas LEMP au sens de Granger
	LEMP ne cause pas LTXINF au sens de granger	LEMP cause LTXINF au sens de granger	0,42630	0,5261	LEMP ne cause pas LTXINF au sens de Granger

Source : Réalisation personnelle à l'aide du logiciel EVEWS 9

D'après les résultats du test de Granger, (**voire annexe N° 3**) nous constatons l'existence d'une seule relation de causalité entre le taux de chômage et le nombre d'emploi créés. En effet, la probabilité liée à la variable (LEMP) égale à 0.0126 qui est inférieurs au risque de 0.05. Par conséquent le nombre d'emploi crée cause au sens de Granger le taux du chômage.

Les résultats indiquent qu'ils n'existent pas de relation de causalité entre les autres variables car toutes les probabilités associées sont supérieures au seuil statistique de 5%.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

6. Estimation du modèle VAR :

Les résultats du modèle VAR sont présentés dans le tableau n°

Tableau N°09 : Résultats de l'estimation du modèle VAR(1)

Variable	Coefficients	T-statistique	T-tabulée
LTXCH	0.412708	2.93245	2.131
LEMP	-0.192219	-2.56713	2.131
LTXINF	-0.057080	-1.45753	2.131
C	3.042230	3.65550	2.131

Source : Réalisation personnelle à l'aide du logiciel EVEWS 9

Les résultats d'estimation (**voire annexe n°4**) indiquent que tous les coefficients sont statistiquement significatifs excepté celui de la variable taux d'inflation. Les statistiques de Student associées sont supérieures à la valeur critique au seuil de 5%.

Le taux du chômage retardé d'une période est significatif. Autrement dit, la variable chômage est expliquée par son passé.

La création d'un emploi supplémentaire entraîne une diminution de 0,19% du taux de chômage. Autrement dit, à chaque fois que l'ANGEM accorde une aide pour la création d'emploi, le taux de chômage baisse de 0,19%, donc il existe bel et bien un impact de la création d'emploi par les dispositifs d'aide sur le taux de chômage.

En revanche, le coefficient de la variable taux d'inflation est d'un point de vue statistique non significatif, c'est-à-dire il n'y a pas de lien entre le taux de chômage et l'inflation. Ce résultat qui contredit la théorie économique peut être expliqué par le fait que les emplois créés n'ont pas été l'œuvre des entreprises économiques mais plutôt grâce aux aides de l'Etat qui fournissent des crédits et/ou du matériel pour les chômeurs afin de se lancer dans leur projets.

En somme, nous déduisons que le chômage dans la wilaya de bejaia à court terme est influencé par les valeurs passées du chômage et par les microcrédits accordées par les dispositifs d'aides à l'emploi, notamment l'ANGEM.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

7. Validation du modèle

Afin de valider notre modèle, nous allons effectuer des tests sur les erreurs, notamment le test de normalité, le test d'autocorrélation et le test d'hétéroscedasticité.

➤ Test de normalité :

L'hypothèse de normalité des termes d'erreurs précise la distribution statique des erreurs. C'est donc grâce à cette hypothèse que l'inférence statistique peut se réaliser.

Cette hypothèse peut être testée sur les variables du modèle ou sur les termes d'erreurs du modèle. Ce test est réalisé grâce à la statistique de Jaque Bera et suit une loi de khi-deux au seuil de 5%.

La probabilité associée à la statistique de Jaque-Bera est égale à 0,73 supérieure à 0,05 (**voir annexe n°5 a**).

L'hypothèse de normalité des résidus est donc vérifiée, nous pouvons alors conclure que les résidus de l'estimation du modèle sont stationnaires.

➤ Test d'autocorrélation:

D'après les résultats du test, nous constatons l'absence d'autocréation car la probabilité du test LM (0,69) est supérieure à 5% (**voir annexe n°5 b**).

➤ Test de d'hétéroscedasticité :

Il s'agit d'un test important puisqu'il repère non seulement l'hétéroscedasticité mais également une mauvaise spécification du modèle. L'homoscédasticité s'observe lorsque la dispersion des résidus est homogène sur tout le spectre des valeurs prédites. Il est donc clair que c'est une propriété souhaitable puisque si les résidus correspondent bien à des aléas de mesure, il n'y a pas de raison que la dispersion de ces résidus change en fonction des valeurs prédites.

Nous acceptons donc l'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs au deuil de 5%, car la probabilité associée à la statistique de White est supérieure à 0,05 (**voir annexe n°5c**).

➤ Stabilité du modèle :

D'après les résultats obtenus, nous retenons que l'inverse de racines associées à la partie AR appartient au cercle unité, c'est-à-dire que le modèle VAR est stationnaire car toutes les

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

valeurs propres se situent à l'intérieur du cercle unité (**voir annexe n°5 d**). Donc la condition de stationnarité est vérifiée et le modèle VAR est bien stationnaire.

Chapitre03 : Etude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons tenté d'étudier l'impact des dispositifs d'aide à l'emploi, notamment l'ANGEM sur le taux de chômage dans le territoire de la wilaya de Bejaia durant la période (2005-2020).

A notre essai d'appliquer une modélisation VAR, nous avons commencé cette étude par la présentation des variables, à savoir : taux du chômage (LTXCH), nombre d'emploi créés (LEMP) et taux d'inflation (LTXINF), et la spécification du modèle mathématique. Ensuite après avoir étudié la stationnarité des séries par l'application du test de racine unitaire (ADF) et la détermination du nombre de retard optimal, nous avons étudié les relations de causalité par l'application du test de Granger et estimé le modèle VAR. Enfin nous avons validé ce dernier par l'application des tests sur les erreurs.

Les résultats obtenus ont montré un impact significatif de la création d'emploi par l'ANGEM sur la baisse du taux du chômage dans la wilaya d Bejaia. Tandis que l'inflation n'a pas eu d'effet significatif sur la variable endogène. Ce résultat s'explique par le fait que ces emplois ont été créés grâce aux aides de l'Etat et non pas grâce à l'activité des entreprises locales.

Conclusion générale

Conclusion générale

La problématique du chômage demeure au cœur des débats et au centre des recherches de plusieurs économistes et spécialistes qui intéressent beaucoup plus à ses aspects sociaux et économiques. L'augmentation du taux de chômage influence non seulement l'individu mais aussi toute l'économie d'un pays.

L'Algérie, comme tous les autres pays, est touché par ce fléau, ce dernier a des caractéristiques des causes et des conséquences. Il accuse de fortes inégalités entre jeunes et adultes, entre homme et femme, entre diplômés et sans diplôme. De nombreux facteurs ont induit le chômage en Algérie, la croissance démographique constitue un facteur explicatif des niveaux élevés du chômage des jeunes. En outre, c'est une conséquence directe de l'ajustement structurel et de la transition à l'économie de marché. Le système éducatif en est une cause, car il peine à produire les compétences et les qualifications requises par le marché de l'emploi.

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont mis en place des politiques de création et de promotion de l'emploi dans le cadre des programmes de relance économique. Ainsi, un certain nombre de dispositifs a été créé. Nous distinguons entre les dispositifs relevant du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale (CNAC, ANSEJ, ANEM), et les dispositifs relevant du ministère de la solidarité nationale de la famille (ADS, ANGEM).

L'objet de notre travail est d'étudier l'impact de la création d'emploi par le dispositif ANGEM sur le taux de chômage dans la wilaya de Bejaia durant la période (2005-2020).

Le dispositif ANGEM de la wilaya de Bejaia, a fait preuve de son efficacité, il a permis la création de nombreux emplois dans les différents secteurs d'activités grâce aux microcrédits qu'il accorde. Depuis sa création jusqu'à l'année 2020, il a permis de créer un total de 23822 emplois.

Les projets financés par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia se caractérisent par une inégalité en termes de secteur d'activité, de genre et de niveau d'instruction. En effet, nous avons constaté que 64.12% des bénéficiaires sont des hommes et 39.15% ont un niveau d'instruction moyen et que 60.72 % des projets ont été créés dans le secteur de l'industrie.

Notre problématique était d'évaluer l'impact du dispositif ANGEM sur le chômage dans la wilaya de Bejaia. Pour apporter des éléments de réponse, nous avons suivi une méthodologie qui relève de la modélisation économique.

Conclusion générale

Cette démarche, axée sur la pratique, a nécessité un travail assez considérable sur le plan théorique. Le premier chapitre s'articulait autour du cadre théorique du chômage, de l'emploi et des politiques d'emploi passives et actives. Le second chapitre avait pour objet l'évolution du chômage en Algérie (causes, conséquences et caractéristiques), et les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics afin de lutter contre le chômage.

Enfin, dans le but de répondre à notre question principale et confirmer ou infirmer notre hypothèse, nous avons construit un modèle économétrique. Ce dernier relève des modèles vectoriels autorégressifs.

L'étude de stationnarité des séries (test de racine unitaire) a montré que toutes les variables sont stationnaires en niveau. En outre, d'après le test de causalité au sens de Granger, nous avons retenue une relation unidirectionnelle à savoir l'emploi cause au sens de Granger le taux du chômage.

Les résultats d'estimation ont mis en évidence l'impact significatif de la création d'emploi par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia sur la période 2005-2020. En effet, le financement d'un projet supplémentaire par l'ANGEM engendre la baisse du chômage de 0.19%. De ce fait, notre hypothèse est vérifiée.

L'analyse des résultats permet de dégager la recommandation suivante :

-Nous recommandons aux autorités d'élargir les budgets des dispositifs.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

❖ Les ouvrages

1. **AISSANI Saïd**, (2016), « *économie de travail et de l'emploi en Algérie* » édition Aden, Alger, P 38.
2. **BRAQUET Laurent** et **MOUREY David**, (2015), « *comprend les fondamentaux de l'économie* », édition Boeck, Paris, P 68.
3. **HAMOUDA Nacer –Eddine**, (2013), 50 ans d'indépendance « *quelle est l'évolution de la situation du marché de travail en Algérie* », édition EL AMEL, ALGER, P 110.
4. **GAZIER Bernard**, (1992), « *Economie du travail et de l'emploi* », édition Dalloz, Paris, P 91-92.
5. **GOURIEUX C & MONFORT A**, (1995), « *Série Temporelles et Modèle Dynamiques* ».2eme Ed: édition Economica. P.376
6. **GEORGE, MUTIN**, (1997), « *le contexte économique et social de la crise algérienne* ». édition Mario Melle, P 16- 17.
7. **GUNTHER Schmid**, (1988), « *Les systèmes de financements des politiques d'emplois* »: une comparaison internationale
8. **Me Gautié**, (2015), « *le chômage* », édition coll. Repéves, Ed.
9. **KHOUA Nadji**, (2012), « *l'emploi et l'insertion en Algérie* », édition El Amel, Alger, P 31.
10. **LALLEMENT Michel**, (1994), « *travail et emploi* », édition L'Harmattan, Paris, P20.
11. **NICOLAS, HARPIN**, (1992),« *les conséquences du chômage sur la consommation* », édition Economie statistique 256, P 43.
12. **POURCER Patrice**, (2002), « *Le chômage* », éditions, Bréal, Paris, P 44.
13. **RDJEM Ramdane, SALOMONE Raphaëlle**, (2003), « *Guide de la recherche d'emploi en Algérie et à l'étranger* », éditions, BERTI, Alger. P57.
14. **REDOR Dominique**, (1999), « *économie du travail et de l'emploi* » édition, Montchrestien, Paris, P75.
15. **R. Bourbonnais**, (2015), « *Econométrie : cours et exercices corrigés* », 9^{ème} édition, DUNOD, Paris, P.279.280

Bibliographie

16. Yamna Achour Tani, (2013), « *Analyse de la politique économiques algérienne Economie et finance* », édition, université Panthéon-Sorbonne-Paris1, France, P33.

❖ Thèse et mémoire :

- 1. BELKACEM Asma**, (2014), « *impact du dispositif CNAC sur le développement territorial et l'entrepreneuriat dans la wilaya de Tizi-Ouzou* », Mémoire de master en Management des services publics territoriaux, UMMTO, P94.
- 2. BOUEDJA.K**, (2007), « *Microfinance ONG ; bilan et analyse diagnostic du fonctionnement du dispositif de microcrédit à l'ONG algérienne Touiza en vue de la création d'une institution de micro finance* », thèse de master of science, IAM Montpellier, P35.
- 3. FIRLAS Mohammed**, (juin 2012) « *Impact des politique d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes, cas ANSEJ de Tizi Ouzou* », mémoire vue de l'obtention de mémoire magister, option management d'entreprise, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou, P 130,131.
- 4. LAMIA, BENHABIB**, (2017), « *chômage des jeunes et inégalité d'insertion sur le marché du travail algérien : analyse multidimensionnelles et expérimentation* », THESE DE DOCTORAT, université RARI –EST CRETEIL, P 65-66.
- 5. MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferhet**, (2016), « *financement des activités productives dans le cadre de l'ANSEJ : cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia* », mémoire de master en Sciences Economiques, option : Monnaie Banque et Environnement International, université de Bejaia.

❖ Articles et revues et communications

- 1. CLAUDE Daniel ECHAUDLAISON**, (1999), « *Dictionnaire thématique en science économique* », Edition, DUNOD, Paris, P773
- 2. COTELETTE.P**, (2008), « *Les politiques de l'emploi* », édition, université Strasbourg.
- 3. EL HADI Makboul**, (2002), « *Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie* ». La lettre du cenea N°47.
- 4. Revue de l'ijtihad** d'étude juridique et économique, Issn-2335-1039 p 16
- 5. THAMIANI M.** (2013), « *Les enjeux politiques de l'emploi* », article tribune libre.
- 6. RUEY MARC**, (2011), « *Macro-économie* », éditions, Dalloz, Paris, P 60
- 7. Décret exécutif 94-188** du 6 juillet 1994 portant statut de la CNAC, article6.

Bibliographie

8. Décret exécutif n°04-02 du 03 janvier 2004 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs-promoteurs âgés de 35 à 50 ans, Art 2
9. Décret exécutif n°11-104 du 6mars 2011
10. Article 1 décret exécutif n° 96-232
11. Algeria-Agence de Développement Social, ADS (Social Development Agency) Social protection.org.
12. Article 6 décret exécutif n° 96-232.
13. Article 18 du décret exécutif n°96-232
14. Article 9 du décrit exécutif n°96-232
15. Décret exécutif n°04-14 du 22 janvier 2004, portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion du microcrédit
16. Article 24 du décret exécutif n° 96-232
17. Décret exécutif n°04-14 du janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'agence nationale de gestion de microcrédit.
18. Décret exécutif n°04-15 du 22 janvier 2004 fixant les conditions et le niveau d'aide accordée aux bénéficiaires du microcrédit
19. Guide de la recherché d'emploi en Algérie et à l'étranger éditions BERTI, Alger, 2003, p. 57

❖ Rapport

1. Rapport de l'Office national des statistiques ONS enquête emploi auprès des ménages (2011,2012) Alger 13
2. **SAIB Musette, Mohamed**,(2014), *«les politiques de l'emploi et les programmesactifs du marché du travail en Algérie »*.
3. Définition adoptée par le BIT en 1982
4. : Office National des Statistiques (ONS). Enquête Emploi auprès des Ménages (2011-2016). Dans : **Lamia, Benhabib**. *« Chômage des Jeunes et inégalités d'insertion sur le marché du travail algérien : analyse multidimensionnelles et expérimentation »*. Thés de Doctorat université Raris-Est Creteil, 2017, p.55.

Bibliographie

❖ sites internet

1. <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs/ffc/cs127.pdf>
2. www.Mekhior.fr « le chômage »
3. <https://www.journaldunet.fr/businessL'emploi>
4. <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/>
5. <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentation-de-l-ansej/dispositif.consultif>
6. <https://www.mfw4a.org/fr/blog/mecanismes-de-financement-en-soutien-la-creation-de-la-pme-en-algerie-partie-2>
7. www.regionsjob.com/conseils/types-contrats-travail.html
8. www.ses.webclass.fr/notion/emploi
9. http://leprofduweb.com/terminale/les/sciences_economique_et_sociales/du_travail_et_gestion_de_l'emploi
10. www.WIKIPEDIA.org
11. www.cnac.dz
12. www.msnfcf.gov.dz
13. www.angem.dz/fr/
14. ¹<https://www.lemonde>

Annex

Annexe N° 1 : Teste de stationnarité

a- Série LTXCH

Processus TS

Null Hypothesis: TXCH has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.266125	0.4207
Test critical values:		
1% level	-4.886426	
5% level	-3.828975	
10% level	-3.362984	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
 and may not be accurate for a sample size of 13

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(TXCH)
 Method: Least Squares
 Date: 06/29/21 Time: 20:22
 Sample (adjusted): 2008 2020
 Included observations: 13 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXCH (-1)	-0.400802	0.176867	-2.266125	0.0532
D (TXCH (-1))	0.052296	0.241754	0.216320	0.8342
D (TXCH (-2))	-0.170511	0.250527	-0.680611	0.5153
C	-1.193109	9.456816	-0.126164	0.9027
@TREND ("2005")	0.437347	0.715657	0.611113	0.5581
R-squared	0.701184	Meandependent var		-2.685385
Adjusted R-squared	0.551777	S.D. dependent var		7.635385
S.E. of regression	5.111852	Akaike info criterion		6.384723
Sumsquaredresid	209.0482	Schwarz criterion		6.602012
Log likelihood	-36.50070	Hannan-Quinn criter.		6.340061
F-statistic	4.693090	Durbin-Watson stat		2.861562
Prob(F-statistic)	0.030335			

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: TXCH has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.456843	0.1443
Test critical values:		
1% level	-3.959148	
5% level	-3.081002	

10% level

-2.681330

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TXCH)

Method: Least Squares

Date: 06/29/21 Time: 20:25

Sample (adjusted): 2006 2020

Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXCH (-1)	-0.220982	0.089946	-2.456843	0.0288
C	1.581304	2.372194	0.666600	0.5167
R-squared	0.317086	Meandependent var		-2.794000
Adjusted R-squared	0.264554	S.D. dependent var		7.077326
S.E. of regression	6.069382	Akaike info criterion		6.567957
Sumsquaredresid	478.8862	Schwarz criterion		6.662363
Log likelihood	-47.25967	Hannan-Quinn criter.		6.566951
F-statistic	6.036076	Durbin-Watson stat		1.638040
Prob (F-statistic)	0.028840			

Processus DS sans dérive

Null Hypothesis: TXCH has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.022075	0.0052
Test critical values:		
1% level	-2.728252	
5% level	-1.966270	
10% level	-1.605026	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TXCH)

Method: Least Squares

Date: 06/29/21 Time: 20:26

Sample (adjusted): 2006 2020

Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXCH(-1)	-0.175971	0.058228	-3.022075	0.0091
R-squared	0.293743	Meandependent var		-2.794000
Adjusted R-squared	0.293743	S.D. dependent var		7.077326
S.E. of regression	5.947719	Akaike info criterion		6.468233
Sumsquaredresid	495.2551	Schwarz criterion		6.515437

Log likelihood	-47.51175	Hannan-Quinn criter.	6.467730
Durbin-Watson stat	1.640753		

b- Série LEMP

Processus TS

Null Hypothesis: LEMP has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.531018	0.0139
Test critical values:		
1% level	-4.728363	
5% level	-3.759743	
10% level	-3.324976	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
 and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LEMP)
 Method: Least Squares
 Date: 06/29/21 Time: 20:35
 Sample (adjusted): 2006 2020
 Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LEMP (-1)	-0.402730	0.088883	-4.531018	0.0007
C	3.384027	0.513936	6.584527	0.0000
@TREND ("2005")	-0.039728	0.029245	-1.358472	0.1993

R-squared	0.798804	Meandependent var	0.294959
Adjusted R-squared	0.765272	S.D. dependent var	0.800031
S.E. of regression	0.387605	Akaike info criterion	1.119196
Sumsquaredresid	1.802851	Schwarz criterion	1.260806
Log likelihood	-5.393973	Hannan-Quinn criter.	1.117688
F-statistic	23.82174	Durbin-Watson stat	2.435918
Prob (F-statistic)	0.000066		

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: LEMP has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.557550	0.0001
Test critical values:		
1% level	-3.959148	
5% level	-3.081002	
10% level	-2.681330	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
 and may not be accurate for a sample size of 15

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LEMP)

Method: Least Squares

Date: 06/29/21 Time: 20:36

Sample (adjusted): 2006 2020

Included observations: 15 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LEMP(-1)	-0.476436	0.072655	-6.557550	0.0000
C	3.573387	0.510504	6.999725	0.0000

R-squared	0.767863	Meandependent var	0.294959
Adjusted R-squared	0.750007	S.D. dependent var	0.800031
S.E. of regression	0.400010	Akaike info criterion	1.128913
Sumsquaredresid	2.080107	Schwarz criterion	1.223319
Log likelihood	-6.466846	Hannan-Quinn criter.	1.127907
F-statistic	43.00146	Durbin-Watson stat	1.970319
Prob(F-statistic)	0.000018		

c- Série LTXINF

Processus TS

Null Hypothesis: LTXINF has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.852903	0.2045
Test critical values:		
1% level	-4.800080	
5% level	-3.791172	
10% level	-3.342253	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
 and may not be accurate for a sample size of 14

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LTXINF)

Method: Least Squares

Date: 06/30/21 Time: 01:10

Sample (adjusted): 2007 2020
 Included observations: 14 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTXINF (-1)	-1.107101	0.388061	-2.852903	0.0172
D (LTXINF (-1))	0.294914	0.308880	0.954785	0.3622
C	5.520634	1.837495	3.004434	0.0132
@TREND ("2005")	-0.063490	0.136354	-0.465631	0.6515
R-squared	0.523672	Meandependent var		0.007857
Adjusted R-squared	0.380773	S.D. dependent var		2.367268
S.E. of regression	1.862825	Akaike info criterion		4.317022
Sumsquaredresid	34.70118	Schwarz criterion		4.499610
Log likelihood	-26.21915	Hannan-Quinn criter.		4.300120
F-statistic	3.664644	Durbin-Watson stat		2.070336
Prob (F-statistic)	0.051472			

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: LTXINF has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=3)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.269282	0.0372
Test critical values:		
1% level	-4.004425	
5% level	-3.098896	
10% level	-2.690439	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
 and may not be accurate for a sample size of 14

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LTXINF)
 Method: Least Squares
 Date: 06/30/21 Time: 01:11
 Sample (adjusted): 2007 2020
 Included observations: 14 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTXINF(-1)	-1.162907	0.355707	-3.269282	0.0075
D(LTXINF(-1))	0.355683	0.269803	1.318304	0.2142
C	5.229781	1.665412	3.140233	0.0094
R-squared	0.513345	Meandependent var		0.007857
Adjusted R-squared	0.424862	S.D. dependent var		2.367268
S.E. of regression	1.795285	Akaike info criterion		4.195614
Sumsquaredresid	35.45355	Schwarz criterion		4.332555
Log likelihood	-26.36930	Hannan-Quinn criter.		4.182938
F-statistic	5.801630	Durbin-Watson stat		2.032376
Prob (F-statistic)	0.019042			

Annexes N° 2 : Choix du nombre de retard optimal p

VAR Lag Order Selection Criteria
 Endogenous variables: LTXCH LEMP LTXINF
 Exogenous variables: C
 Date: 06/30/21 Time: 01:22
 Sample: 2005 2020
 Included observations: 14

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-46.68633	NA	0.242961	7.098047	7.234988	7.085370
1	-26.68634	28.57141*	0.052975*	5.526620*	6.074383*	5.475914
2	-17.72353	8.962807	0.068162	5.531933	6.490519	5.443198*

* indicates lag order selected by the criterion
 LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)
 FPE: Final prediction error
 AIC: Akaike information criterion
 SC: Schwarz information criterion
 HQ: Hannan-Quinn information criterion

Annexe N°3 : Test de Granger

Pairwise Granger Causality Tests
 Date: 06/30/21 Time: 01:14
 Sample: 2005 2020
 Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
LEMP does not Granger Cause LTXCH	15	8.57734	0.0126
LTXCH does not Granger Cause LEMP		0.32841	0.5772
LTXINF does not Granger Cause LTXCH	15	3.35319	0.0920
LTXCH does not Granger Cause LTXINF		0.13481	0.7199
LTXINF does not Granger Cause LEMP	15	0.26884	0.6135
LEMP does not Granger Cause LTXINF		0.42630	0.5261

Annexe N°4 : Estimation du modèle VAR

Vector Autoregression Estimates
 Date: 06/30/21 Time: 01:15
 Sample (adjusted): 2006 2020
 Included observations: 15 after adjustments
 Standard errors in () & t-statistics in []

	LTXCH	LEMP	LTXINF
LTXCH (-1)	0.412708 (0.14074) [2.93245]	0.153255 (0.24876) [0.61607]	1.386300 (1.07110) [1.29428]
LEMP (-1)	-0.192219 (0.07488) [-2.56713]	0.560324 (0.13235) [4.23370]	0.801783 (0.56986) [1.40699]

LTXINF (-1)	-0.057080 (0.03916) [-1.45753]	0.039435 (0.06922) [0.56970]	0.174260 (0.29804) [0.58468]
C	3.042230 (0.83223) [3.65550]	2.741351 (1.47101) [1.86358]	-5.607798 (6.33377) [-0.88538]
R-squared	0.897964	0.810701	0.212848
Adj. R-squared	0.870136	0.759074	-0.001829
Sum sq. resids	0.629490	1.966669	36.46051
S.E. equation	0.239220	0.422833	1.820602
F-statistic	32.26834	15.70305	0.991479
Log likelihood	2.497643	-6.046262	-27.94543
Akaike AIC	0.200314	1.339502	4.259390
Schwarz SC	0.389128	1.528315	4.448203
Meandependent	2.577763	7.176105	4.364000
S.D. dependent	0.663825	0.861445	1.818939
Determinantresid covariance (dof adj.)		0.024807	
Determinantresid covariance		0.009783	
Log likelihood		-29.14892	
Akaike information criterion		5.486522	
Schwarz criterion		6.052962	

Annexe N°5

a- Test de normalité

VAR ResidualNormality Tests
 Orthogonalization: Cholesky (Lutkepohl)
 Null Hypothesis: residuals are multivariate normal
 Sample: 2005 2020
 Included observations: 15

Component	Skewness	Chi-sq	df	Prob.
1	-0.336995	0.283915	1	0.5941
2	-1.262692	3.985976	1	0.0459
3	0.227466	0.129352	1	0.7191
Joint		4.399243	3	0.2215

Component	Kurtosis	Chi-sq	df	Prob.
1	2.271018	0.332135	1	0.5644
2	4.988074	2.470273	1	0.1160
3	2.897233	0.006601	1	0.9352
Joint		2.809009	3	0.4220

Component	Jarque-Bera	Df	Prob.
1	0.616049	2	0.7349
2	6.456249	2	0.0396
3	0.135953	2	0.9343

Joint	7.208251	6	0.3020
-------	----------	---	--------

B- test d'autocorrélation

VAR Residual Serial Correlation LM Tests

Null Hypothesis: no serial
correlation at lag order h

Sample: 2005 2020

Included observations: 15

Lags	LM-Stat	Prob
1	6.454453	0.6937
2	6.387184	0.7006
3	10.72000	0.2954

Probs from chi-square with 9 df.

c- Test d'hétéroscedasticité

VAR Residual Heteroskedasticity Tests: No Cross Terms (only levels and squares)

Sample: 2005 2020

Included observations: 15

Joint test:

Chi-sq	df	Prob.
33.79842	36	0.5737

d- Stabilité du modèle

Inverse Roots of AR Characteristic Polynomial

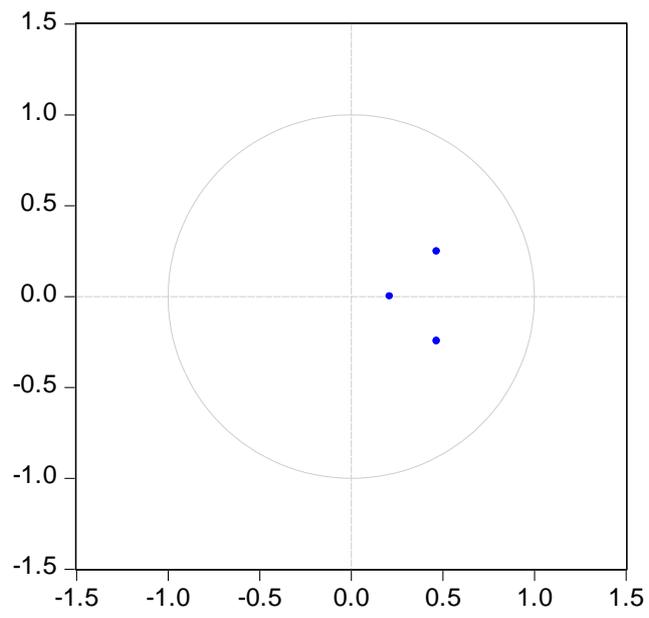


Table des matières

Introduction générale

Chapitre 1 Le cadre théorique du chômage et de l'emploi

Introduction

Section 1 : Les fondements théoriques du chômage

2. Définition du chômage :

1.1 Définition générale du chômage :

1.2 Explication théorique du chômage :

1.2.1 L'analyse néoclassique du chômage :

2.2.2 L'analyse keynésienne du chômage :

1.2.3 L'analyse marxiste du chômage :

1.3 Les typologies du chômage :

1.4 Le halo du chômage :

1.5 Mesure du chômage :

Section 02 : Aspect théorique de l'emploi

1. Notions d'emploi :

1.1 Le travail :

1.2 Le plein-emploi :

1.3 Le sous-emploi :

2. Mesure de l'emploi

2.1 La population active :

2.2 La population inactive :

2.3 Le taux d'emploi :

2.4 Le taux d'activité :

3. Les types d'emploi :

3.1 L'emploi permanent :

3.2 L'emploi atypique :

3.2.1 Contrat de travail temporaire ou intérim CTT :

3.2.2 Contrat à durée déterminée CDD :

3.2.3 Contrats d'alternance :

4. Les caractéristiques d'emploi :

5. Les théories d'emploi :

Section 03: les politiques d'emplois

1.1 Définition des politiques de l'emploi :

1.2 Les objectifs des politiques d'emploi :

1.3 Grandes catégories des politiques de l'emploi

1.3.1 Les politiques directes de l'emploi :

1.3.2 Les politiques indirectes de l'emploi

1.4 La classification sur le plan théorique :

1.4.1 Les politiques d'emploi d'inspiration keynésienne :

1.4.2 Les politiques d'emploi d'inspiration libérale :

1.4.3 La politique de l'emploi chez les marxistes

Conclusion

Chapitre 2 La contribution des politiques de l'état a la lutte contre le chômage en Algérie

Introduction

Section 1 : L'étude de l'emploi et le chômage en Algérie

1. L'évolution de l'emploi et du chômage en Algérie :

1.1 L'emploi et le chômage avant 1985 :

1.2 L'emploi et le chômage de 1986 à 2000 :

1.3 L'emploi et le chômage après l'année 2000 :

2. Les caractéristiques du chômage en Algérie :

2.1 Le chômage un phénomène affectant les jeunes :

2.2 Le chômage un phénomène affectant les femmes :

2.3 Le chômage, un phénomène affectant les diplômés universitaire :

3. Les causes du chômage en Algérie :

3.1 La dépendance économique au secteur des hydrocarbures :

3.2 Le Modèle de Développement Adopté :

3.3 L'ajustement structurel :

3.4 Le progrès technique et le niveau de formation :

- 4.1 Conséquence du chômage sur la consommation :**
- 4.2 Conséquence du chômage sur l'ETAT :**
- 4.3 Conséquence du chômage sur la situation financière de l'ETAT :**
- 4.4 Conséquence du chômage sur la production**

Section n°2 : Dispositifs relevant du Ministère du travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

2. Présentation de dispositif Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC :

2.1 Les missions de la CNAC :

1.2 Organisation de la CNAC:

1.3 Les conditions d'éligibilité :

1.4 Les modes de financement :

1.5 Constitution du dossier :

1.5.1 Premier volet : Dossier administratif

1.5.2 Deuxième volet : dossier technique

2. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune ANSEJ

2.1 Présentation de l'ANSEJ:

Les Mission de l'ANSEJ

2.3 Objectifs de l'ANSEJ :

Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes : le

2.4.1 La simplicité :

2.4.2 La transparence:

2.4.3 La souplesse :

2.5 Conditions d'éligibilité et constitution du dossier :

2.5.1 Les conditions d'éligibilité au dispositif de l'ANSEJ :

2.5.2 Constitution du dossier de l'ANSEJ :

2.5.3 Conditions de blocage du crédit :

2.6 Les modes de financement proposés par l'ANSEJ :

2.6.1 Le financement triangulaire :

Le financement mixte

3. Agence National de l'Emploi ANEM

3.1 Présentation de l'ANEM :

3.2 Missions de l'ANEM :

3.3 Les différents programmes de l'ANEM pour l'emploi des jeunes :

Section 03 : Les dispositifs relevant du Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille

2. Les dispositifs gérés par l'Agence de Développement Social (ADS)

1.1 Présentation d'ADS :

2.2 Mission d'ADS :

2.4 L'organigramme de l'ADS :

2.5 Les dépenses de l'agence :

1.6 Modalités de financement:

2. Présentation de dispositif ANGEM :

2.1 Missions de l'ANGEM :

2.3 Les objectifs de l'ANGEM :

2.4 Conditions d'éligibilité :

2.5 Les modes de financement :

2.5.1 Le financement mixte (ANGEM-promoteur) :

2.5.2 Le financement triangulaire (ANGEM-Banque-Promoteur) :

Conclusion

Chapitre 3 Étude empirique de l'impact du dispositif ANGEM sur le taux de chômage cas de Bejaia

Introduction

Section 1 : Analyse descriptive de la création d'emploi par l'ANGEM dans la wilaya de Bejaia

Section 2 : Présentation des modèles Vectoriels Autorégressifs (VAR)

1.1 Stationnarité des variables

1.2 La représentation de modèle VAR :

1.3 Estimation des paramètres d'un VAR :

1.4 Détermination de nombre de retards :

Section 3 : l'estimation de modèle VAR

2. Présentation des variables et données utilisées

2. **Spécification du modèle :**
3. **Etude de la stationnarité des variables (test de racine unitaire) :**
3. **Détermination du nombre de retard**
4. **Test de causalité de granger**
5. **Estimation du modèle VAR :**
6. **Validation du modèle**

Conclusion

Conclusion générale

Annexes

Résumé

L'objet de ce travail est d'évaluer l'impact des dispositifs d'aide à l'emploi, notamment l'ANGEM sur le chômage dans la wilaya de Bejaia sur la période 2005-2020. La méthodologie suivie dans cette évaluation consiste en la modélisation économique de la relation entre le taux du chômage, le nombre d'emplois créés par l'ANGEM et le taux d'inflation par un modèle vectoriel autorégressif. Il ressort de notre étude une influence significative de la création d'emploi grâce aux microcrédits sur la baisse du taux du chômage dans la wilaya de Bejaia.

Mots clés : Chômage, Emploi, Dispositifs d'aide, ANGEM, Bejaïa ; VAR

Abstract

The purpose of this work is to assess the impact of employment assistance schemes, in particular ANGEM on unemployment in the wilaya of Bejaia over the period 2005-2020.

The methodology followed in this evaluation consists of the economic modeling of the relationship between the unemployment rate, the number of jobs created by ANGEM and the inflation rate by an autoregressive vector model.

Our study shows a significant influence of job creation thanks to microcrédits on the fall in the rate of unemployment in the wilaya of bejaia.

Key words: unemployment, employment, assistive divices, ANGEM, Bejaia, VAR.